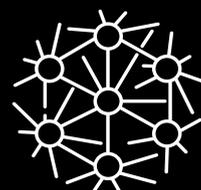


Incitations fiscales mondiales à la R&D

The Benchmark 2022



ayming



ayming
INSTITUTE

FURTHER TOGETHER

Introduction

Bienvenue sur The Benchmark - L'équipe mondiale de consultants en R&D d'Ayiming offre désormais la possibilité de comparer facilement les principaux régimes internationaux d'incitation fiscale à la R&D sur une base comparable dans un graphique simple, en utilisant deux paramètres clairs : Générosité du régime et facilité de demande.

Il n'existe pas deux régimes fiscaux à la R&D qui soient exactement identiques, et une multitude de législations, d'interprétations et de politiques doivent être prises en considération pour établir une comparaison. Les différentes équipes de consultants en R&D d'Ayiming ont une connaissance approfondie des régimes fiscaux locaux en matière de R&D, et sur cette base, nous avons tiré quelques hypothèses afin de fournir une comparaison simple et significative.

En plus du graphique principal, il y a également des profils de pays individuels qui donnent un aperçu de chacun des régimes inclus dans The Benchmark.

Définitions

Générosité a été calculée en pourcentage. Ceci vous aide à comprendre la valeur monétaire de ce que votre entreprise recevrait en retour d'un montant comparable de dépenses éligibles identifiées, y compris les différents calculs nécessaires pour introduire une demande. Cette valeur peut être différente du pourcentage de crédit d'impôt, car elle tient compte des complexités de chaque régime et de ce qui est considéré comme une dépense pour la R-D.

Facilité de demande est représentée comme Facile, Moyenne, ou Difficile. Cette « note de difficulté » est calculée par rapport à d'autres régimes internationaux. Ainsi, une note « Facile » signifie « Facile pour un professionnel ayant de l'expérience dans ce pays ». La facilité de demande prend en considération toute une série de facteurs, notamment la difficulté d'introduire une demande, la facilité d'obtenir la prestation et, si une enquête devait être ouverte, ce qu'elle impliquerait.

Sommaire

The Benchmark	4
Profils de pays	
Australie	5
Belgique	7
Brésil	9
Canada	11
Chine	13
Colombie	15
République tchèque	17
France	19
Allemagne	21
Irlande	23
Italie	25
Mexique	27
Pays-Bas	29
Nouvelle-Zélande	31
Pologne	33
Portugal	35
Roumanie	37
Singapour	39
Slovaquie	41
Afrique du Sud	43
Espagne	45
Turquie	47
RU	49
ÉU	51

Incitations fiscales mondiales à la R&D



Australie

L'Australie offre un crédit d'impôt remboursable de 34,5 % pour les petites et moyennes entreprises (PME), ou un crédit non remboursable de 38,5 % à 46,5 % pour les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 20 millions de dollars australiens. Des justifications techniques complètes doivent être soumises pour chaque projet invoqué.

AusIndustry examine l'éligibilité de l'activité, tandis que l'Australian Taxation Office traite le crédit d'impôt par le biais de la déclaration fiscale de l'entreprise.



Australie PME
Australie GE

- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

AUSTRALIE PME	Australie GE
Générosité : 18%	Générosité : 6%
Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>	Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>

	Australia Small and Medium Enterprises (SME)	Australia Large Companies (LC)
Aperçu des prestations	34,5 % Compensation fiscale remboursable. Les petites et moyennes entreprises australiennes peuvent prétendre à un crédit d'impôt de 34,5 % sur les dépenses de R&D éligibles. Si l'entreprise est déficitaire, l'incitation peut être offerte en espèces. Les remboursements en espèces sont plafonnés à 4 millions de dollars australiens.	38,5 % - 46,5 % Compensation fiscale non remboursable. Les grandes entreprises australiennes peuvent demander un crédit d'impôt de 38,5 % à 46,5 % sur les dépenses de R&D éligibles. Le chiffre dépend des dépenses éligibles en tant que pourcentage des dépenses totales de l'année. Cette incitation est un crédit d'impôt non remboursable, quelle que soit la situation fiscale de l'entreprise qui le demande.
Période de demande éligible	L'Australie utilise un régime de demande rétrospective et les demandes doivent être déposées dans les 10 mois suivant la fin de l'exercice fiscal concerné. Les crédits d'impôt peuvent être reportés, à condition de respecter les règles standard de report des compensations fiscales.	
Processus de demande	Les activités de R&D sont enregistrées auprès d'AusIndustry en introduisant une demande en ligne d'enregistrement des activités de R&D. Une justification technique complète relative à la R&D concernée est requise. Une fois l'enregistrement effectué, un numéro d'enregistrement unique est fourni, qui doit être inclus dans le régime d'incitation fiscale à la R&D, déposé avec la déclaration fiscale de l'entreprise auprès de l'Australian Tax Office. Les entreprises doivent enregistrer les activités pour chaque année de revenu pour laquelle elles souhaitent demander la compensation.	
Conditions d'éligibilité	Les activités de R&D éligibles sont classées en activités « Principales » ou « De soutien ». Pour enregistrer les activités éligibles, vous devez avoir entrepris (ou avoir l'intention d'entreprendre) au moins une activité de R&D principale. Les activités principales sont des activités expérimentales dont les résultats ne peuvent être connus ou déterminés à l'avance, qui sont déterminées par une progression systématique du travail expérimental et menées dans le but de générer de nouvelles connaissances. Les activités de soutien peuvent être éligibles si elles sont entreprises pour soutenir directement les activités de R&D principales éligibles.	
Dépenses éligibles	Les dépenses éligibles sont encourues par l'entreprise éligible au cours de l'année de revenu et peuvent inclure : <ul style="list-style-type: none"> • Salaires, travaux contractuels et autres coûts directs liés à la R&D • Matériaux transformés ou consommés pendant les activités • Baisse de la valeur des actifs utilisés dans les activités de R&D • Contributions aux centres de recherche coopérative et aux prestataires de recherche 	
Pratiques des organisme de réglementation	AusIndustry examine l'éligibilité de l'activité, tandis que l'Australian Taxation Office traite le crédit d'impôt par le biais de la déclaration fiscale de l'entreprise. Une documentation contemporaine appropriée doit être conservée pour prouver les activités de R&D et les dépenses encourues. Prévoyez une révision de la demande au moins tous les 4 ans. Cette fréquence est plus élevée pour les industries de grande valeur et les industries cibles (logiciels, mines, construction), mais des niveaux élevés de documentation contemporaine sont alors attendus. Bien que le programme soit rétrospectif et auto-évalué, une assurance avancée peut être obtenue par le biais de demandes « Advance Finding ».	
Problèmes à considérer	Pour qui la R&D a-t-elle été menée ? Aviez-vous la propriété des résultats, le contrôle des activités ou supportiez-vous le risque financier ? La R&D menée en Australie pour le compte d'une société étrangère peut faire l'objet d'une demande, en fonction des pays et des accords en vigueur. Où l'activité de R&D a-t-elle été entreprise ? Généralement, toutes les activités doivent être entreprises en Australie pour être éligibles. Un « Overseas Finding » peut être demandé pour les activités entreprises à l'étranger, mais celles-ci ne doivent pas représenter plus de 50 % du coût total du projet.	

Belgique

La Belgique offre deux incitations fiscales essentielles à la R&D :

1. Une exonération de 80 % de la retenue fiscale sur les salaires (impôt sur les salaires) pour les employés qualifiés titulaires d'un doctorat et d'un master, ainsi que de 80 % pour les bacheliers travaillant sur des projets de R&D. Cette exonération partielle profite à l'employeur et n'affecte pas le salaire net du « chercheur », réduisant ainsi le coût effectif de l'emploi pour les activités de R&D.

2. Une déduction unique de 13,5 % ou une déduction pour investissement étalée sur une année de 20,5 % pour les immobilisations inscrites au bilan. La déduction s'applique au développement ou à l'acquisition de brevets et d'actifs utilisés pour promouvoir la R&D de nouveaux produits/services et de technologies avancées et écologiques.



Belgique PE
Belgique MGE

- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

BELGIQUE PE	Belgique MGE
Générosité : 13.5%	Générosité : 11.3%
Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>	Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>

	Belgique Petites entreprises (PE) ¹	Belgique Moyennes et grandes entreprises (MGE)
Aperçu des prestations	<p>1. Exemption partielle de la retenue fiscale : 80 % des salaires sont exonérés (au prorata) pour les titulaires de masters et de doctorats scientifiques lorsque les activités sont liées à la R&D, et 80 % pour les bacheliers. Le montant exonéré par rapport à celui des bacheliers ne peut pas dépasser 50 % du total.</p> <p>2. Déduction pour investissement en faveur de la R&D : la déduction de la base d'impôt sur les sociétés est égale à 13,5 % de la valeur de l'investissement ou à 20,5 % d'amortissement selon les principes comptables généralement acceptés en Belgique (BEGAAP) sur les coûts de R&D capitalisés de manière justifiée.</p> <p>Crédit d'impôt en faveur de la R&D : la déduction de l'impôt sur les sociétés est égale à la déduction calculée pour l'investissement en faveur de la R&D, multipliée par le taux d'imposition applicable.</p>	<p>1. Exemption partielle de la retenue fiscale : 80 % des salaires sont exonérés (au prorata) pour les masters et doctorats scientifiques, lorsque les activités sont liées à la R&D et 80 % pour les bacheliers. Le montant exonéré par rapport à celui des bacheliers ne peut pas dépasser 25 % du total.</p> <p>2. Déduction pour investissement en faveur de la R&D : la déduction de la base d'impôt sur les sociétés est égale à 13,5 % de la valeur de l'investissement de 20,5 % sur l'amortissement selon les BEGAAP sur les coûts de R&D capitalisés de manière justifiée.</p> <p>Crédit d'impôt en faveur de la R&D : la déduction de l'impôt sur les sociétés est égale à la déduction calculée pour l'investissement en faveur de la R&D, multipliée par le taux d'imposition applicable.</p>
Période de demande éligible	<p>1. La régularisation est possible jusqu'à 4 ans en arrière, à condition de remplir la condition de notification (toutefois, l'administration fiscale belge (« BTA ») ne permet pas une demande rétroactive pour les années antérieures au moment de la notification).</p> <p>Remarque : L'exonération partielle de la retenue fiscale sur les salaires n'est applicable qu'aux projets qui ont été notifiés avant leur début à l'autorité compétente belge. Sur la base de cette règle, l'administration fiscale belge estime qu'une demande rétroactive (une demande pour le passé une fois la notification effectuée) n'est pas autorisée.</p> <p>2. Elle doit être introduire dans la déclaration annuelle d'impôt sur les sociétés, couvrant la période imposable la plus récente (correspondant à la période comptable en matière d'impôt sur les sociétés). La déduction pour investissement « ID » non utilisée peut être reportée et appliquée aux périodes imposables suivantes sans limite de temps, mais elle est plafonnée.</p>	
Contexte historique	<p>1. Cette prestation a été introduite en 2005 et appliquée sous sa forme actuelle à partir du 1er janvier 2007. C'est un système mature et il a été mis à niveau le 1er janvier 2018 pour inclure les diplômes de bachelier répertoriés (alors qu'auparavant, seuls les masters et les doctorats étaient répertoriés).</p> <p>2. Cette mesure a été introduite dans le droit fiscal interne belge en décembre 2005 et elle a atteint une certaine maturité.</p>	
Processus de demande	<p>1. Les demandes relatives à la retenue fiscale sur les salaires peuvent être examinées par la Politique scientifique fédérale (BELSPO), qui emploie des experts techniques et rend des décisions contraignantes sur le caractère de R&D des activités. Toutefois, la demande de prestations est examinée et contrôlée par l'administration fiscale belge (le Service public fédéral Finances).</p> <p>2. La déduction unique de 13,5% ou la déduction pour investissement étalée de 20,5% par an pour les immobilisations est gérée et exploitée par le Service public fédéral belge Finances. Les réclamations ne sont pas examinées par des experts techniques.</p>	
Politiques de l'organisme de contrôle	<p>Le Service public fédéral Finances, l'administration fiscale belge, est l'organe de contrôle.</p>	
Coûts éligibles	<p>1. Retenue fiscale sur les salaires versés aux chercheurs éligibles sur le salaire, à condition que ces salaires puissent être attribués aux activités de R&D.</p> <p>2. Dépenses de R&D capitalisées de manière justifiée selon les BEGAAP.</p>	
Questions à considérer	<p>1. Une entreprise sur trois appliquant l'exonération partielle de la retenue fiscale sur les salaires pour la R&D a fait dernièrement l'objet d'un contrôle fiscal. Certains secteurs (comme la R&D pour les tiers par exemple) sont particulièrement invités à prouver la nature R&D de leurs projets. Bien qu'un dossier de documentation technique ne soit pas strictement requis, il est cependant fortement recommandé pour justifier les avantages fiscaux mis en œuvre. La Belgique étant un État fédéral multilingue et multiculturel, les affaires juridiques peuvent être interprétées différemment d'une région à l'autre, ce qui ajoute des incohérences entre les organes administratifs régionaux et les examens locaux. Plusieurs organismes sont impliqués dans le processus. Une gestion de projet solide est cruciale pour obtenir et garantir le plein potentiel.</p> <p>L'obtention d'un « certificat de R&D structurel » auprès du BELSPO peut aider les entreprises à justifier la R&D de leurs activités.</p> <p>2. Une notification préalable du projet avant la demande est obligatoire. Un certificat environnemental doit être obtenu auprès de l'autorité régionale compétente.</p>	

Brésil

La principale incitation fiscale brésilienne en faveur de la R&D, Lei do Bem, offre une super déduction minimale de 160 % sur les dépenses de R&D. En outre : amortissement accéléré des actifs de R&D, crédit d'impôt sur la loi IT, incitations à l'acquisition de machines/équipements de R&D, propriété intellectuelle, industrie automobile.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité moyenne : 20%

Facilité de demande



	Super déduction minimum R&D Brésil	Augmentation des chercheurs sous contrat Brésil
	160 % de super déduction R&D	Jusqu'à 200 % de super déduction R&D Augmentation jusqu'à / plus de 5 % -3 +10 % / +20 %
Aperçu des prestations	Avec un minimum d'imposition de 15 %, le régime permet un avantage de 9 %, et peut augmenter au-delà de 25 %, ce qui donne une prestation dépassant 15 % des dépenses éligibles.	En cas d'imposition de 25 %, la prestation passe de 15 % à 25 %
Période de demande éligible	Les dépenses R&D sont celles engagées au cours de l'année civile (du 1er janvier au 31 décembre) et calculées avec le revenu imposable à la fin du mois de juillet de l'année suivante.	
Contexte historique	Introduit en 2005, le régime brésilien a évolué vers sa forme actuelle en entourant la super déduction R&D Lei do Bem d'incitations complémentaires. La générosité minimale de 9 % est facilement atteinte, avec un large éventail de régimes supplémentaires.	
Facilité de demande	La demande est basée sur une auto-évaluation ; aucune approbation préalable n'est demandée. L'entreprise demandeuse doit présenter l'attestation de paiement des impôts pour l'exercice fiscal concerné.	
Politiques de l'organisme de contrôle	Le ministère de l'économie et le ministère des sciences, de la technologie et de l'innovation (MCTI) supervisent tous deux ces régimes.	
Coûts éligibles	<ul style="list-style-type: none"> • Salaires • Matériaux • Machines • Équipement • Instrument • Incorporels 	
Problèmes à considérer	Le régime n'est pas remboursable, ne peut pas être reporté au passé/à l'avenir et n'est pas disponible pour l'imposition des bénéfices présumés.	

Canada

Le programme d'incitation SR&ED encourage les entreprises canadiennes de toutes tailles et de tous les secteurs à mener au Canada des activités de R&D susceptibles de déboucher sur des produits ou des procédés nouveaux, améliorés ou technologiquement avancés. Les crédits d'impôt fédéral et provincial combinés vont de 15 % non remboursables à 54,5 % remboursables.

Un pourcentage supplémentaire de 55 % des salaires éligibles est inclus dans les dépenses éligibles afin de tenir compte des frais généraux liés à la R&D. Ce calcul simplifié des frais généraux rend le calcul facile et avantageux pour les entreprises dont les coûts de personnel de R&D sont élevés.



CANADA PME
Canada GE

- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Canada PME	Canada GE
Générosité : 36.1%	Générosité : 16.6%
Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>	Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>

	Petites et moyennes entreprises du Canada (PME)	Grandes entreprises du Canada (GE)
	Fédéral : Crédit d'impôt de 35 % Provincial : 10 % à 30 % selon la province	Fédéral : Crédit d'impôt de 15 % Provincial : 3.5 % à 30 % selon la province
Aperçu des prestations	Le crédit d'impôt pour les PME est remboursable et peut représenter jusqu'à 54,5 % des dépenses éligibles.	Le crédit d'impôt fédéral pour les GE n'est pas remboursable. Le crédit d'impôt provincial pour les GE peut être remboursable, selon la province.
Période de demande éligible	L'Agence du revenu du Canada (ARC) autorise les demandes de remboursement pour les exercices clos jusqu'à 18 mois auparavant.	
Contexte historique	Le programme a été fondé en 1944, le premier au monde, et existe sous sa forme actuelle depuis 1986.	
Facilité de demande	<p>Le régime ne requiert pas d'approbation préalable (tout en étant disponible aux entreprises qui la demandent), mais des audits sont attendus et détaillés.</p> <p>Ce régime exige que l'entreprise remplisse des formulaires fédéraux (T661) et provinciaux, qui sont relativement détaillés et complexes.</p> <p>Le formulaire fédéral comprend un aspect financier, ainsi qu'un aspect technique. La partie technique exige que l'entreprise présente dans un format spécifique (limité à 1 500 mots) chacun des projets invoqués</p>	
Politiques de l'organisme de contrôle	<p>La partie fédérale est administrée par l'ARC et est responsable de l'évaluation de l'éligibilité technique et financière.</p> <p>Au niveau provincial, la partie québécoise est administrée par Revenu Québec, où l'évaluation se limite à l'admissibilité financière. En Alberta, la partie est administrée par l'Alberta Treasury Board and Finance. L'évaluation se limite à l'éligibilité financière. Toutes les autres provinces sont également administrées par l'ARC.</p>	
Coûts éligibles	<p>Les coûts suivants sont éligibles pour le régime :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salaires (employés canadiens seulement) • Sous-traitants canadiens (montants plafonnés à 80 % de leur valeur) • Matières consommées ou transformées • Frais généraux (une prestation supplémentaire, estimée à 55 % de la base salariale éligible, ou l'entreprise peut décider de le calculer en détail) • Les paiements à des tiers - universités et centres de recherche publics - qui sont plafonnés à 80 %. 	
Problèmes à considérer	<ul style="list-style-type: none"> • Le régime est extrêmement mature et la conformité de la documentation est relativement élevée. • Une présentation ou un positionnement approprié des projets est essentiel, sans quoi la demande sera refusée lors de l'audit. • Enfin, le régime atteint un niveau record d'examen : chaque nouveau demandeur est visité la 1ère année et soumis à un audit au cours de la deuxième année. Tous les autres demandeurs sont censés faire l'objet d'un audit tous les 3-4 ans. 	

Chine

La Chine offre un large éventail d'incitations à l'innovation et à la R&D. La super déduction à la R&D a été renouvelée et même améliorée pour les entreprises manufacturières. En outre, les statuts TASC (Technologically Advanced Service Companies) et HNTE (High and New Technology Enterprises) offrent, entre autres, une réduction de taxation.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 18,75%
25% pour la fabrication

Facilité de
demande



	Norme chinoise	Entreprises de fabrication en Chine
	175 % de super déduction à la R&D	200 % de super déduction à la R&D
Aperçu des prestations	Avec un taux normal d'impôt sur les sociétés de 25 %, la super déduction supplémentaire de 75 % permet une générosité standard de 18,75 %.	Compte tenu de la super déduction supplémentaire de 100 %, la prestation se traduit par une générosité moyenne de 25 %.
Période de demande éligible	Les dépenses engagées au cours de l'année fiscale sont réclamées par la déclaration d'impôt sur les sociétés dans les cinq mois suivant la fin de l'année. Il s'agit d'une super déduction qui réduit l'impôt à payer, avec un report de 5 à 10 ans.	
Contexte historique	Disponible depuis de nombreuses années, le régime a été récemment renouvelé jusqu'en 2023 au moins, en plus d'une augmentation de la générosité pour toutes les entreprises et en particulier les entreprises manufacturières.	
Facilité de demande	Ce régime est basé sur les dépenses et les investissements réalisés au cours de l'exercice fiscal, mais nécessite un niveau élevé de suivi des dépenses de R&D. La demande est soumise à l'avance pour approbation.	
Politiques de l'organisme de contrôle	Les demandes peuvent être évaluées à la fois sous l'angle financier et technique/scientifique, tant au niveau local que régional, permettant l'engagement de discussions en cas de désaccord. Les autorités fiscales ont un objectif de 20 % pour le contrôle des demandes.	
Coûts éligibles	Salaires et coûts sociaux pour les employés de R&D (y compris les coûts de santé, de chômage, de retraite et de maternité) Matériaux, carburant et énergie, prototypes et modèles d'essai (y compris l'entretien, le réglage des échantillons, les essais, les réparations) Dotations aux amortissements des équipements de R&D y compris les actifs incorporels - logiciels, droits de brevet Coûts de conception de nouveaux produits Coût de certificat pour les résultats de la R&D	
Problèmes à considérer	Le formalisme permettant de démontrer la R&D est très exigeant. Il est donc très difficile de prétendre à une approche opportuniste, toute la R&D et l'innovation étant étiquetées au départ.	

Colombie

La Colombie offre une déduction totale des dépenses de R&D de l'impôt à payer. En outre, un crédit d'impôt de 25 % est accordé sur ces mêmes dépenses. Un taux majoré de 50 % est accordé aux PME.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 25%

Facilité de demande



	Colombie Standard	Colombie Micro et PME
	Crédit d'impôt de 25 %	Crédit d'impôt de 50 %
Aperçu des prestations	Les investissements dans la recherche et l'innovation sont déduits à 100 % de l'impôt à payer. 25 % des coûts sont accordés sous forme de crédit d'impôt.	Le crédit d'impôt de 25 % est étendu à 50 % pour les MPME.
Période de demande éligible	Les investissements sont réclamés au cours de l'exercice financier. L'approbation préalable étant obligatoire, les projets sont présentés avec des détails scientifiques et financiers.	
Contexte historique	Mis en place dans les années 90, le programme d'incitation fiscale à la R&D a été considérablement amélioré en 2020, dans le cadre d'un vaste plan de promotion de la recherche et de l'innovation.	
Facilité de demande	Pour être éligible, le comité national des avantages fiscaux en matière de science et de technologie doit approuver le projet. Les coûts doivent répondre à certains critères spécifiques pour être considérés comme investissements éligibles.	
Politiques de l'organisme de contrôle	Le ministère des sciences (Ministerio de Ciencias) supervise principalement l'application du régime, y compris l'approbation préalable et le contrôle. Les autorités fiscales sont également impliquées. D'autres ministères peuvent également être sollicités en fonction du domaine.	
Coûts éligibles	Les projets d'investissement comprennent principalement le développement de logiciels, le dépôt de brevets, la recherche, le développement technologique et l'innovation. Les dépenses d'investissement sont présentées au ministère des sciences qui approuve la qualification.	
Problèmes à considérer	Les entreprises sont tenues de payer au moins 75 % de l'impôt brut à payer. Une démonstration complète, scientifique et financière, est attendue pour la présentation d'un projet.	

République tchèque

La République tchèque dispose d'un régime de R&D prévoyant une déduction supplémentaire de 100 % des coûts de R&D éligibles du revenu de base, ce qui donne un avantage net de 19 % sur le coût de la R&D. Une déduction de 110 % est disponible sur toute augmentation supplémentaire des dépenses annuelles de R&D.

Bien que le processus de demande semble relativement facile, les autorités réglementaires sont assez strictes dans le processus de justification de la demande. C'est pourquoi une documentation interne détaillée sur les projets et les coûts éligibles est fortement conseillée.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- 1 Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 19.3%

Facilité de demande



République tchèque Toutes les entreprises

En fonction du volume : Crédit d'impôt de 100 %
Incrémentiel : crédit d'impôt de 110 % sur toutes les QE > année précédente

Aperçu des prestations

Le régime de crédit d'impôt en faveur de la R&D de la République tchèque est de nature générique, couvrant un large éventail d'activités éligibles et offrant un taux commun à tous les types d'entreprises. Il existe un avantage plus généreux de 110 % pour toute dépense supplémentaire de R&D, par rapport à l'exercice précédent.

Période de demande éligible

Seuls les coûts éligibles qu'une entreprise a encourus au cours de l'année fiscale précédente sont éligibles. Le crédit d'impôt doit être demandé dans les 3 à 6 mois suivant la fin de l'exercice comptable de l'année au cours de laquelle les dépenses ont été effectuées.

Contexte historique

loi est entrée en vigueur en 2005 et, ces dernières années, trois modifications législatives ont été apportées. L'amendement de 2014 a entraîné une augmentation des coûts déductibles de R&D jusqu'à 110 %, lorsqu'une augmentation annuelle se produit (110 % de l'augmentation, 100 % des coûts de l'année précédente). L'amendement de 2016 a permis de réclamer 100 % des coûts de certification des produits de R&D, si la législation l'exige. L'amendement de 2019 a entraîné un changement majeur dans le processus d'approbation de la documentation du projet et introduit l'obligation de tenir un registre détaillé des modifications.

Facilité de demande

Selon les exigences de la loi, il y a trois conditions obligatoires :

1. Depuis le 01/04/2019, les entreprises doivent notifier à l'autorité fiscale compétente leur intention d'appliquer la déduction fiscale pour chaque nouveau projet.
2. L'entreprise doit disposer d'une documentation écrite sur le projet qui comprend une description de base des objectifs du projet, le calendrier, le budget prévu, l'équipe de recherche/projet, la méthodologie, l'approbation et la signature d'un dirigeant. Ce document doit être approuvé avant que la demande de déclaration d'impôt soit déclarée pour la première année fiscale pour laquelle les coûts du projet sont appliqués.
3. L'entreprise doit enregistrer les coûts éligibles de chaque projet dans des registres séparés. Outre ce qui précède, il est fortement recommandé de fournir des pièces justificatives, tant techniques que financières.

Politiques de l'organisme de contrôle

Les contrôles fiscaux sont effectués par les autorités fiscales. Cette loi est gérée par le ministère des finances. Pour bénéficier de la déduction fiscale, seule la somme des coûts éligibles de l'année doit être déclarée dans la déclaration d'impôt. En cas de contrôle fiscal, le contribuable est tenu de fournir les documents requis (voir ci-dessus).

Coûts éligibles

- Traitements et salaires
- Coûts des matériaux et des fournitures
- Amortissement fiscal des biens meubles corporels utilisés en relation directe avec le projet (ou une partie proportionnelle)
- Charges d'exploitation (électricité, eau, chauffage, gaz, etc.) et biens de faible valeur
- Remboursements de frais de voyage en relation directe avec le projet
- Coûts liés au leasing financier
- Services et résultats incorporels/savoir-faire achetés à des entreprises de R&D (selon la définition des entreprises de R&D)
- Certification des résultats de la R&D (par exemple, homologation).

Problèmes à considérer

- La documentation du projet doit exister et être approuvée en interne avant que la demande de déclaration fiscale ne soit déclarée.
- Les parties formelles/administratives des projets sont aussi importantes pour les autorités fiscales que le respect des critères de R&D (élément de nouveauté, incertitude technique et approche systématique). Les contrôles fiscaux sont dès lors à l'affût de divergences formelles même mineures, ce qui peut entraîner le refus de l'avantage lié à la R&D.

France

La France offre un crédit d'impôt en faveur de la R&D de 30 % des dépenses de R&D éligibles sur le revenu fiscal déductible, pour toutes les entreprises de tous les secteurs.

Ce régime basé sur le volume comprend principalement un avantage supplémentaire de 43 % des coûts de personnel éligibles et de 75 % des coûts d'investissement éligibles (R&D sous-traitée avec double avantage pour les partenaires publics), ce qui le rend intéressant pour tous les demandeurs, que ce soit pour les dépenses de R&D internes ou externes.

Les PME de taille européenne peuvent également prétendre à 20 % des dépenses d'innovation jusqu'à 80K€ (400K€ en QE).



France R&D
France Inno. (PME)

- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

France R&D	France Inno. (PME)
Générosité : 30%	Générosité : 20%
Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>	Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>

	France toutes les entreprises	France PME
	30 % de crédit d'impôt pour la recherche (jusqu'à 100 millions d'euros de QE, 5 % ensuite)	20 % de crédit d'impôt pour l'innovation (PME, jusqu'à K€400 de QE)
Aperçu des prestations	Le crédit d'impôt calculé est déduit de l'impôt sur les sociétés de l'année, les crédits d'impôt non utilisés pouvant être encaissés pendant un maximum de quatre ans après leur réclamation.	
Période de demande éligible	La période de demande éligible peut remonter à un minimum de 3 ans et dans certains cas à 4 ans (en fonction de la date de clôture de l'exercice de l'entreprise).	
Contexte historique	<p>Le régime a été créé en 1983 et est resté négligeable jusqu'au début des années 2000. Il a ensuite atteint son apogée en 2008, lorsqu'il est devenu une incitation basée sur le volume. Le régime a été amélioré au début des années 2010 et il est désormais mature et stable, ayant été déclaré durable par les trois derniers présidents.</p> <p>En 2013, le crédit d'impôt pour l'innovation a été introduit pour les PME afin de leur permettre de bénéficier spécifiquement des QE pour l'innovation.</p>	
Facilité de demande	<p>Il existe un modèle de justification souple mais obligatoire pour démontrer la R&D et/ou l'innovation que les entreprises doivent remplir pour chaque projet de R&D ou d'innovation. Cela couvre à la fois les informations techniques et financières avec un niveau de détail important.</p> <p>Le formulaire fiscal 2069-A-SD nécessite, en cas de contrôle fiscal, une ventilation des dépenses éligibles (QE) dans chaque catégorie de coûts et pour chaque projet, ainsi que des documents scientifiques justificatifs.</p> <p>L'avantage est déduit de l'impôt sur le revenu l'année de la demande, les crédits non utilisés pouvant être reportés pendant trois ans.</p> <p>Le cashback des crédits non utilisés est effectué après cette période de 3 ans et généralement perçu en quelques semaines. Un cashback immédiat est disponible pour les PME.</p>	
Politiques des organismes de contrôle	<p>The tax authority does regular and randomised audits of submissions. Where required, the Ministry of Higher Education, Research and Innovation is requested to assess the scientific level of claimed R&D activities.</p> <p>Sometimes an audit meeting is organised for the company to present its R&D and qualifying activities.</p>	
Coûts éligibles	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts du personnel technique • Dotations aux amortissements des équipements de R&D • Coûts d'exploitation - prédéterminés à 43 % des dotations en personnel et à 75 % des dotations aux amortissements • R&D sous-traitée • Surveillance technologique - conférences, PI • Brevets • Réunions de normalisation • Subventions de R&D (en déduction des QE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Coûts du personnel technique • Dotations aux amortissements des équipements d'innovation • Coûts d'exploitation - prédéterminés à 43 % des dotations en personnel et à 75 % des dotations aux amortissements • Innovation en sous-traitance • Subventions à l'innovation (en déduction des QE)
Problèmes à considérer	Les définitions de la R&D sont basées sur le manuel de Frascati. La justification de la R&D scientifique doit être effectuée selon un modèle actualisé publié chaque année par le ministère français de la recherche. Dans le cas d'une enquête fiscale, tant le ministère de la recherche que l'administration fiscale peuvent demander des justifications, qu'elles soient techniques ou financières. Le délai d'enquête court jusqu'au 31 décembre de la troisième année suivant la demande.	

Allemagne

Le régime allemand d'incitation fiscale à la R&D (Forschungszulagengesetz, FZulG) a été mis en place en 2020 et offre une déduction fiscale de 25 % des coûts éligibles, étant les coûts de personnel et 15 % de la recherche contractuelle externe. Pour demander des crédits d'impôt, les entreprises doivent suivre une approche en deux étapes. Premièrement : Demande d'un certificat technique pour l'éligibilité des projets. Ce certificat est automatiquement transféré à l'administration fiscale. Deuxièmement : Introduction de la demande financière dans ELSTER (système allemand d'administration fiscale en ligne) et déduction des impôts de l'entreprise.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- 4 Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 25%

Facilité de demande



Allemagne toutes les entreprises

	<p>Réduction de 25 % de l'impôt à payer, ou crédit en espèces versé jusqu'à un maximum de 1 000 000 d'euros par société (groupe) et par an.</p>
Aperçu des prestations	<p>25 % sur les coûts salariaux en R&D et 15 % effectifs sur les coûts de la recherche contractuelle, jusqu'à une demande maximale de 1 000 000 d'euros par entreprise (ou groupe/holding si l'entreprise fait partie d'une plus grande organisation). L'avantage fiscal est pris comme une réduction de l'impôt sur les sociétés dû ou, si l'impôt est insuffisant, un crédit est versé.</p>
Période de demande éligible	<p>Il s'agit d'un régime rétrospectif - la première demande peut être faite pour 2020. Les projets ne doivent pas avoir commencé avant le 1er janvier 2020.</p> <p>Il est possible de demander le remboursement de plus d'un an pour toute activité de R&D éligible. La période de réclamation éligible peut remonter jusqu'à 4 ans.</p>
Contexte historique	<p>Il s'agit d'un régime très nouveau, qui a débuté le 1er janvier 2020. Pour l'évaluation technique des projets, la « Bescheinigungstelle Forschungszulage » (BSFZ) a été créée, et une plateforme numérique complète de demande a été mise en ligne en janvier 2021. Tous les autres processus nécessaires sont désormais également cartographiés numériquement.</p>
Facilité de demande	<p>Il s'agit d'un régime rétrospectif. Il est toutefois possible de vérifier et de confirmer l'éligibilité d'un ou de plusieurs projets au préalable, qui doivent être soumis par voie électronique.</p> <p>Étant donné a.) qu'il s'agit d'un nouveau régime qui touche et implique quantité d'organismes gouvernementaux (au moins deux ministères, un nouvel organisme subventionnaire (consortium de trois organismes subventionnaires existants) et les autorités financières locales et b.) que ces organismes se réfèrent fortement au Règlement général européen d'exemption par catégorie (RGEC) et suivent leurs règlements, il a fallu près de deux ans pour que l'ensemble du processus soit établi. Certaines procédures et évaluations des autorités doivent encore être normalisées.</p>
Politiques des organismes de contrôle	<p>La réglementation est gérée par le ministère des finances et le ministère de la recherche et de l'éducation, ainsi que par un organisme subventionnaire distinct (BSFZ) qui traite toutes les demandes relatives à la R&D. Le budget supposé/estimé sera d'environ 2,5 milliards d'euros par an.</p>
Coûts éligibles	<p>Les salaires (25 %) et la recherche contractuelle externe à des contractants (15 %) situés dans l'UE ou l'EEE.</p>
Problèmes à considérer	<p>Les définitions de la R&D sont basées sur le manuel de Frascati. Même si les projets des entreprises peuvent être réclamés dans un premier temps, le montant des coûts peut être mis en doute lors des déclarations fiscales. Outre les documents à présenter, de nombreux documents doivent être tenus à disposition pour répondre à d'éventuelles demandes de renseignements. Ceci concerne en particulier un enregistrement et une documentation complets des heures des employés concernés.</p>

Irlande

Le régime irlandais de crédit d'impôt en faveur de la R&D offre un crédit d'impôt de 25 % à tous les types d'entreprises. Un soutien financier et technique complet et contemporain doit être saisi en temps réel pour déclarer tous les projets de R&D dans le cadre d'une demande.

Une justification financière et technique complète doit être préparée et conservée par le demandeur pour appuyer sa demande en cas d'ouverture d'une enquête. En particulier la première année où une entreprise fait une réclamation, il y a de fortes chances qu'elle fasse l'objet d'une enquête.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 25%

Facilité de demande



Irlande toutes les entreprises

Crédit d'impôt de 25 % sur les dépenses de R&D éligibles pour toutes les entreprises

Aperçu des prestations

Le régime irlandais de crédit d'impôt en faveur de la R&D est de nature générique, couvrant un large éventail d'activités éligibles et offrant un taux commun à tous les types d'entreprises.

Lorsque l'impôt sur les sociétés d'une entreprise est insuffisant pour demander le crédit d'impôt en faveur de la R&D au cours d'une période comptable donnée, le crédit d'impôt peut être imputé à l'impôt sur les sociétés de la période précédente et reporté indéfiniment. Ou, si l'entreprise est membre d'un groupe, il peut être attribué aux autres membres du groupe.

Le crédit R&D peut également être demandé par l'entreprise sous forme de crédit payable sur une période de 36 mois ou, comme incitatif pour certains employés, une entreprise peut transférer une partie ou la totalité de son crédit de R&D à des « employés clés » qui peuvent alors l'utiliser pour payer leur impôt sur le revenu personnel. Il convient de noter que des restrictions spécifiques s'appliquent lorsqu'une entreprise demande un crédit payable ou cède le crédit à des employés clés.

Période de demande éligible

Le crédit d'impôt doit être demandé dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice comptable de l'année au cours de laquelle les dépenses ont été effectuées.

Contexte historique

- Les incitations fiscales à la recherche et au développement sont délivrées par l'Irish Office of Revenue Commissioners.
- Les incitations fiscales à la R&D ont été lancées en Irlande en 2004 sous la forme d'un régime incrémentiel. Depuis lors, il a lentement évolué vers un régime basé sur le volume.

Processus de demande

Les demandes R&D sont soumises au fisc irlandais en présentant un formulaire CT1 à l'aide du Revenue Online Service, qui ne détaille que les QE.

Bien qu'il ne soit pas obligatoire, un rapport technique et financier complet est fortement recommandé si une enquête est ouverte concernant la demande. En outre, la demande R&D est souvent évaluée par des experts techniques.

Politiques de l'organisme de contrôle

les demandes sont soumises à l'Irish Office of Revenue Commissioners qui les examine. En dehors de la demande CT1 sur le Revenue Online System (ROS), aucune justification technique ou financière n'est requise pour présenter une demande. Toutefois, une documentation technique et financière complète et horodatée doit être préparée et conservée par l'entreprise pendant 5 ans, au cas où une enquête serait ouverte. On estime qu'il est plus probable qu'une enquête ait lieu au cours de la première année de la demande.

Coûts éligibles

Il n'existe pas de catégories de coûts éligibles définies en Irlande.

Les dépenses éligibles peuvent inclure toute dépense encourue entièrement et exclusivement par l'entreprise pour mener à bien une activité de R&D, à savoir :

- Personnel salarié
- Matériaux
- Consultants individuels
- Sous-traitants, personnel d'agence et consultants individuels*
- Recherche universitaire*
- Paiements de redevances
- Installations et machines (y compris les dépenses qui donnent droit à des déductions pour amortissement)
- Dépenses de construction ou de rénovation d'un bâtiment éligible utilisé pour la R&D (seule la partie du bâtiment ou de la structure qui est utilisée pour les activités de R&D peut être utilisée pour calculer le crédit. Le coût d'acquisition du terrain ne donne pas droit au crédit R&D).
- Les subventions reçues pour des dépenses de R&D éligibles doivent être déduites des coûts inclus dans une demande. Toute dépense prise en charge directement ou indirectement par l'UE ou par des aides d'État ne sera pas considérée comme dépense éligible.

*Les paiements aux sous-traitants et aux universités/instituts d'enseignement supérieur sont des coûts autorisés, mais ils sont soumis à des conditions particulières. Il est important de noter que l'activité externalisée doit constituer une activité de R&D à part entière.
- Universités / instituts d'enseignement supérieur : Le plus élevé des deux montants : 5 % du total des dépenses de R&D qualifiées ou 100 000 euros. Les coûts restent éligibles si le travail est sous-traité à des universités européennes
- Sous-traitants : Le plus élevé des deux montants : 15 % du total des dépenses de R&D qualifiées ou 100 000 euros. Remarque : tous les sous-traitants doivent être avisés par écrit par la société qui introduit la demande de R&D, afin d'éviter la double réclamation.
- Consultants individuels : Les personnes recrutées au sein de l'équipe sont éligibles si : 1. elles apportent des connaissances spécialisées qui ne sont pas disponibles en interne, 2. elles sont employées depuis moins de 6 mois, 3. elles travaillent sous la direction et le contrôle de l'entreprise et 4. elles travaillent dans les locaux de l'entreprise.

Problèmes à considérer

- Un soutien financier et technique complet et contemporain doit être saisi en temps réel pour tous les projets de R&D déclarés.
- Le risque de demande d'enquête est élevé, surtout la première année où une entreprise fait une demande.

Italie

À partir de l'exercice 2020, l'Italie bénéficie de nouveaux régimes de crédit d'impôt fondés sur une nouvelle méthode de calcul (passage de la méthode incrémentielle utilisée jusqu'à l'exercice 2019 à la méthode de calcul volumétrique). Le crédit d'impôt est étendu non seulement aux projets de R&D mais aussi à ceux d'innovation technologique/de transition écologique et de design. Les taux de crédit d'impôt sont en vigueur pour les exercices 2021 et 2022.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- 6 Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 22%

Facilité de demande



Italie toutes les entreprises

	<p>À partir de l'exercice 2020, il existe quatre types de crédit d'impôt avec des taux différents pour les dépenses de R&D, d'innovation technologique, d'innovation écologique et numérique et de design.</p>
<p>Aperçu des prestations</p>	<p>La loi budgétaire italienne de 2020 (Legge di Bilancio 2020) a introduit plusieurs changements au régime de crédit d'impôt existant : à titre d'exemple, une nouvelle méthode de calcul (de l'incrémentiel au volumétrique) ainsi que deux nouveaux crédits d'impôt pour encourager les investissements dans l'innovation technologique/la transition écologique et le design. La loi budgétaire 2020 a également reconfirmé les crédits d'impôts pour les dépenses de R&D.</p> <p>La loi budgétaire italienne de 2021 (Legge di Bilancio 2021) a reconduit le crédit d'impôt sur une base de deux ans - exercices 2021 et 2022 - et augmenté les taux applicables :</p> <p>20 % pour la R&D ; 10 % pour l'innovation technologique, 15 % pour les projets de transition écologique et d'innovation technologique 4.0, 10 % pour le Design for Design.</p> <p>Par rapport au régime précédent, les investissements ne nécessitent pas de dépenses minimales pour être éligibles aux crédits d'impôt. Cependant, avec les nouvelles mesures introduites, le montant maximal des crédits d'impôt est désormais plafonné à 4 millions d'euros pour les projets de R&D et à 2 millions d'euros pour les projets d'innovation et de design.</p> <p>La nouvelle méthode ne prévoit pas de calcul incrémentiel sur une base de référence. Au contraire, elle est désormais basée sur un calcul direct du total des coûts éligibles au cours de l'année fiscale.</p> <p>Le nouveau crédit d'impôt, modifiant la méthode de calcul, encourage également l'investissement dans la main-d'œuvre qualifiée. Il récompense notamment le personnel qualifié ayant un contrat de travail subordonné (ou dans une relation d'indépendant avec l'entreprise) et, en particulier, les moins de 35 ans titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme scientifique. En outre, les dépenses liées aux contrats extra-muros avec les universités, les centres de recherche et les startups innovantes sont également encouragées.</p> <p>Bien qu'aucune approbation préalable ne soit requise, il est important que l'entreprise soit en mesure de fournir une documentation technique et financière approfondie en cas de contrôle de l'autorité fiscale.</p>
<p>Période de demande éligible</p>	<p>Les entreprises peuvent utiliser le crédit d'impôt après la clôture de l'exercice fiscal concerné et après la publication de la certification de l'audit statuaire. Le montant du crédit d'impôt doit obligatoirement être mentionné dans la déclaration d'impôt annuelle.</p> <p>Le crédit d'impôt doit être utilisé, en tranches annuelles égales, tout au long d'une période de trois années fiscales et compensera le paiement de différents types d'impôts (par exemple, l'impôt sur les sociétés, les charges sociales, les impôts locaux, etc.)</p> <p>Si le crédit d'impôt disponible pour une année fiscale spécifique est partiellement utilisé (ou n'est pas utilisé du tout) par le demandeur, le solde peut être reporté indéfiniment.</p>
<p>Contexte historique</p>	<p>Le précédent régime incrémentiel a connu plusieurs changements entre 2015 et 2019. Ceux-ci ont fait varier les taux de crédit d'impôt de 25 % à 50 % selon la catégorie de coût.</p>
<p>Facilité de demande</p>	<p>L'approbation préalable n'est pas requise, mais les entreprises doivent obtenir une certification d'audit statuaire et sont tenues de produire un rapport technique - signé par le responsable R&D et contresigné par le représentant légal - décrivant les projets mis en œuvre.</p>
<p>Politiques des organismes de contrôle</p>	<p>L'autorité fiscale italienne (Agenzia delle Entrate) régleme le processus et est chargée de toute enquête.</p> <p>Pour toute question relative à l'éligibilité des dépenses, les entreprises italiennes peuvent soumettre une demande à l'autorité fiscale. De même, pour des questions techniques spécifiques, les entreprises peuvent soumettre une demande au ministère du développement économique.</p>
<p>Coûts éligibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Personnel directement employé dans les projets éligibles (le coût dans le calcul de base est majoré à 150 % pour les titulaires d'un doctorat de moins de 35 ans au premier contrat de travail permanent) ; • Contrats extra-muros pour la recherche ou l'innovation (le coût dans le calcul de la base est majoré à 150 % pour les contrats avec les universités, les centres de recherche et les startups innovantes basées en Italie) ; • Amortissement et/ou location d'actifs corporels et incorporels - la valeur peut atteindre un maximum de 30 % des frais de personnel ; • Conseil technique d'autres entreprises (par exemple, études de faisabilité, essais, conception technique, prototypage, etc.) - la valeur peut atteindre un montant maximal égal à 20 % des frais de personnel (ou, pour les activités de R&D, 20 % du coût des contrats extra-muros) ; • Achat de matériaux, de fournitures et d'autres produits similaires directement utilisés dans les activités de R&D - la valeur peut atteindre un montant maximal égal à 30 % des coûts de personnel ou à 30 % du coût des contrats extra-muros pour la recherche ou l'innovation ; • Pour les activités de R&D, amortissement des droits de propriété intellectuelle - la valeur peut atteindre un montant maximal de 1 million d'euros.
<p>Problèmes à considérer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Charge de travail importante tant pour les rapports sur les coûts que pour les rapports techniques ; • Les activités doivent relever de la définition de R&D du Manuel de Frascati et de la définition de l'innovation technologique du Manuel d'Oslo ; • Le nouveau régime de crédit d'impôt est en vigueur du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 (il est probable qu'il soit à nouveau prolongé dans un avenir proche, mais avec des taux inférieurs) ; • Les entreprises sont désormais tenues de certifier le rapport technique final ; • Le ministère du développement économique doit être informé de l'utilisation des crédits d'impôt par l'entreprise ; • Tant le ministère du développement économique que l'administration fiscale peuvent demander à tout moment une documentation technique ou financière détaillée liée au crédit d'impôt.

Mexique

Le crédit d'impôt en faveur de la R&D proposé par le Mexique est une récompense supplémentaire de 30 %, appliquée aux dépenses en R&D dépassant la moyenne des 3 années précédentes, dans la limite de 50 millions de pesos (environ 2 millions d'euros).



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité moyenne : 10%

Facilité de demande



Crédit d'impôt incrimementiel du Mexique

	$30 \% (QEN - (QEN-1 + QEN-2 + QEN-3) / 3)$ QE = dépenses éligibles N = année de dépenses en R&D
Aperçu des prestations	Seule l'augmentation des dépenses en R&D ouvre l'avantage du crédit d'impôt. La moyenne des trois années précédentes constitue la référence des dépenses en R&D standard de l'entreprise. L'avantage est alors calculé par la différence entre les investissements réalisés dans l'année concernée et cette référence moyenne.
Période de demande éligible	Pour chaque année, les entreprises doivent présenter des preuves techniques / scientifiques, des documents administratifs et des calculs avant la fin du mois de février. Cette approbation préalable est demandée avant de procéder à l'utilisation du crédit sur l'impôt à payer.
Contexte historique	En 2020, le gouvernement mexicain et le Conseil national de la technologie et des sciences (CONACYT) ont décidé de stimuler la recherche et l'innovation.
Facilité de demande	Pour être approuvée, la demande doit être accompagnée de : augmentation des dépenses, preuves solides d'innovation et formulaire d'approbation préalable par les autorités. Après l'approbation, les entreprises doivent suivre une ligne directrice pour rendre compte des réalisations des projets.
Politiques de l'organisme de contrôle	Le Conseil national de la technologie et des sciences (CONACYT) supervise l'incitation.
Coûts éligibles	La plupart des dépenses liées à la R&D sont incluses, telles que les salaires, les coûts de prototypage et d'expérimentation, les outils, les équipements, les machines, les matériaux et la R&D externalisée, en particulier avec des organismes publics (universités, centres de R&D)
Problèmes à considérer	De solides indicateurs d'innovation et de R&D sont attendus, tels que la PI et la coopération avec des organismes de recherche.

Pays-Bas

Le principal instrument fiscal par lequel les Pays-Bas soutiennent la R&D dans le secteur privé est le crédit d'impôt sur les salaires appelé WBSO (Wet Bevordering Speur- en Ontwikkelingswerk). Grâce à ce système d'incitation gouvernemental, les coûts (salaires, coûts non salariaux et dépenses) directement et uniquement au service de la R&D seront partiellement compensés par le gouvernement néerlandais. Le WBSO doit être réclamé à l'avance.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 11.4%

Facilité de demande



Pays-Bas Toutes les entreprises*

	<p>Avantage fiscal par année civile :</p> <p>40 % pour les premiers 350 000 EUR de coûts salariaux éligibles de R&D</p> <p>16 % pour tous les coûts salariaux éligibles de R&D supérieurs à 350 000 EUR</p>
Aperçu des prestations	<p>Une demande de WBSO doit décrire les projets de R&D prévus, les heures/coûts associés, pour une période fixe de trois mois minimum. Lorsqu'elle est approuvée, le demandeur se voit accorder un crédit d'impôt sur les salaires total qu'il peut compenser par des versements mensuels pour la durée de la période couverte</p> <p>Le WBSO est destiné à alléger les coûts de deux types de projets de R&D :</p> <ol style="list-style-type: none">1. projets de développement2. recherche scientifique technique <p>Le WBSO fonctionne en convertissant une partie des coûts éligibles du projet de R&D (salaires, coûts non salariaux et dépenses) en un crédit d'impôt sur les salaires qui peut être utilisé par le bénéficiaire en versements mensuels. La période de réclamation éligible concerne l'avenir (limitée à 1 an) sans possibilité de réclamation rétroactive.</p>
Période de demande éligible	<p>Une période éligible du WBSO couvre au moins trois mois (dans la même année civile), avec au maximum une année civile complète. La demande doit être introduite au plus tard le jour précédant la période durant laquelle les coûts de R&D éligibles sont encourus. Les demandeurs peuvent introduire un maximum de quatre demandes par année civile. Une période de demande ne peut pas couvrir différentes années civiles. Il n'y a pas de limite au nombre de projets de R&D (et donc au total des coûts éligibles) qui sont pris en compte dans une période du WBSO.</p>
Contexte historique	<p>La législation WBSO est entrée en vigueur le 1er janvier 1994 avec un budget d'environ 95 millions d'euros contre 1 438 millions d'euros en 2021. Son principal avantage est la réduction des coûts salariaux associés aux projets de R&D. Le WBSO dans sa forme actuelle est le résultat de la fusion en 2016 de l'ancien crédit d'impôt sur les salaires pour les coûts salariaux de R&D (également appelé WBSO) et de l'abattement fiscal pour les dépenses de R&D non salariales (appelé RDA). À partir du 1er janvier 2020, les demandes peuvent être soumises un jour civil avant le début de la période au cours de laquelle les coûts de R&D sont encourus (contre 1 mois jusqu'en décembre 2019)</p>
Processus de demande	<p>Le processus de demande du WBSO passe par un portail en ligne (eLoket) et est entièrement numérisé. À partir du 1er juillet 2021, chaque demandeur devra se connecter en utilisant une authentification de niveau 3. Sur le portail, les demandeurs peuvent suivre leurs demandes en cours ainsi que l'historique de leurs demandes accordées. La demande numérique comprend trois parties : identification du demandeur, période de demande et description des projets, estimation des heures et des dépenses de R&D.</p> <p>Les demandes sont évaluées par des conseillers du Rijkdienst voor Ondernemend Nederland (RVO).</p> <p>Pour les demandes approuvées par le WBSO, une administration complète doit être conservée, telle que des calendriers identifiant et différenciant les heures réelles de R&D passées (mises à jour au moins toutes les deux semaines), ainsi qu'une documentation de projet prouvant l'exécution du projet selon l'approche définie dans la demande.</p> <p>Enfin, au cours du premier trimestre de l'année N, chaque bénéficiaire d'un crédit d'impôt WBSO doit soumettre un rapport via le portail en ligne détaillant les heures et les dépenses réelles de R&D encourues pendant la période WBSO. Si les réalisations déclarées sont inférieures d'au moins 10 % aux estimations de la demande initiale, le bénéficiaire recevra un avis de rectification égal à la différence. En cas de refus d'une demande de WBSO, le demandeur peut introduire une objection officielle auprès de la cour d'appel du commerce et de l'industrie.</p>
Politiques d'organe de régulation	<p>Le Rijkdienst voor Ondernemend Nederland (RVO) est un organe exécutif du ministère néerlandais des affaires économiques et du changement climatique. Il est chargé d'évaluer les demandes de WBSO et d'effectuer des inspections (sur place) chez les bénéficiaires afin de vérifier si des documents suffisants peuvent être présentés pour prouver que les projets ont effectivement été réalisés.</p>
Coûts éligibles	<ul style="list-style-type: none">• Les coûts salariaux des employés travaillant sur les projets de R&D en cours pendant la période couverte par la demande• Les coûts et dépenses non salariaux liés à la R&D pour lesquels le demandeur peut choisir entre deux régimes : le premier est un modèle de frais généraux dans lequel une allocation pour les coûts et dépenses non salariaux est calculée avec les heures-personnes de R&D comme facteur de coût. Dans le second régime, le demandeur peut utiliser des factures et des devis pour prouver les coûts encourus et ainsi demander des remboursements via le WBSO.
Problèmes à considérer	<p>Les demandes de WBSO sont principalement évaluées sur les défis et les incertitudes techniques/scientifiques par des conseillers ayant une formation STEM et une expérience professionnelle dans un secteur pertinent. Soyez prêt à répondre à des questions techniques détaillées et approfondies sur chaque projet de R&D de la demande. Les demandeurs sont tenus de conserver une administration détaillée et étendue pour tous les projets de R&D qui font partie d'une période approuvée du WBSO. Les demandes peuvent être soumises en néerlandais ou en anglais. Aucune demande rétroactive n'est possible.</p>

Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande offre un crédit d'impôt forfaitaire de 15 % pour toutes les entreprises.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 15%

Facilité de demande



**Nouvelle-Zélande,
toutes les entreprises**

15%

**Aperçu des
prestations**

Crédit d'impôt de 15 %

**Période de
demande éligible**

1 année historique, plus 30 jours pour déposer le dossier.

**Contexte
historique**

Un régime en faveur de la R&D a existé en Nouvelle-Zélande pendant quelques années, vers 2008-10, mais il a été supprimé.
Un nouveau régime a été introduit pour l'année de revenus 2019-20. Bien que basé sur de nombreux régimes similaires dans les pays anglophones, il est encore assez immature.

**Facilité de
demande**

Généralement assez simple ; NZ Revenue est ouvert à des discussions coopératives avant les demandes.
Attente d'une documentation contemporaine de la R&D, bien que cela soit flexible et qu'il soit reconnu que la tenue de registres ne devrait pas être onéreuse.

**Politiques de
l'organisme de
contrôle**

À partir de 2020-21, les demandes de plus de 2 millions de dollars devront solliciter soit une approbation spécifique pour chaque activité de R&D, soit l'approbation de « significant performer » pour la méthodologie de la demande et la certification des activités de R&D.

**Coûts
éligibles**

Assez large - fonctionne sur une base d'exclusion. Généralement, toutes les dépenses sont éligibles, y compris les amortissements, tant qu'elles peuvent être directement attribuées à la R&D. Il existe toutefois des restrictions particulières :

- Les coûts liés à la production commerciale sont limités uniquement aux coûts supplémentaires encourus en raison de la R&D.
- La R&D externalisée ne peut faire l'objet d'une demande que sur la base d'un examen approfondi.
- La « feedstock rule » s'applique aux matériaux, en limitant le coût de l'intrant à la valeur de l'extrait.

**Problèmes à
considérer**

De solides indicateurs d'innovation et de R&D sont attendus, tels que la PI et la coopération avec des organismes de recherche.

Pologne

Pour les PME et les Grandes Entreprises, la Pologne offre une déduction égale de 200 % des coûts salariaux et de 100 % du reste des coûts éligibles pour les projets de R&D. Dans le cas des centres de R&D, la déduction s'élève à 200 %. Le régime permet aux entreprises d'introduire des demandes rétroactives jusqu'à 5 ans.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- 5 Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 19%

Facilité de demande



	Les PME et Grandes Entreprises en Pologne	Centres de R&D en Pologne
	<p>200 % - Déduction fiscale des coûts salariaux</p> <p>100 % - Déduction fiscale des autres coûts éligibles</p>	<p>200 % - Déduction fiscale</p>
Aperçu des prestations	<p>Toutes les entreprises peuvent déduire jusqu'à 200 % des dépenses de R&D éligibles en réduction de leur base d'imposition au cours de l'année où les dépenses ont été engagées.</p> <p>Les startups peuvent bénéficier de « cash back ». Si l'entreprise est déficitaire l'année où elle a commencé ses activités, l'incitation peut être offerte en espèces.</p> <p>À partir de 2022, les entreprises peuvent également utiliser 2 nouveaux allègements en faveur de l'innovation : pour les prototypes et pour les employés innovants. Ces deux mécanismes sont complémentaires à l'allègement en faveur de la R&D.</p>	<p>Les entreprises qui ont le statut spécial de centre de R&D peuvent demander une réduction de leur base d'imposition de 100 % (coût de la protection juridique des connaissances techniques) et de 200 % pour tous les autres coûts éligibles, dans l'année où les dépenses sont engagées.</p>
Période de demande éligible	<p>Les entreprises peuvent faire une demande rétroactive jusqu'à 5 ans. En pratique, la majorité des demandes sont faites avant la fin de l'année fiscale standard qui suit la période de demande. Il n'est pas possible de réclamer des frais futurs à l'avance.</p>	
Contexte historique	<p>Les incitations fiscales à la R&D émises par le gouvernement polonais ont été introduites en 2016 et la générosité du régime a augmenté d'année en année.</p> <p>La première version de la loi est entrée en vigueur le 2 novembre 2015 et la deuxième version le 4 novembre 2016. La troisième version a été adoptée le 9 novembre 2017. La dernière version, actuelle, est entrée en vigueur le 1er janvier 2022.</p>	
Processus de demande	<p>Les entreprises appliquent la déduction fiscale dans la déclaration d'impôt en remplissant une annexe (CIT-BR) à l'allègement fiscal - date limite de fin d'exercice. Si la demande est faite rétroactivement, les entreprises doivent réclamer à l'autorité fiscale le trop-perçu d'impôt et des corrections des déclarations d'impôt sur les sociétés pour les années passées - maximum 5 ans en arrière.</p> <p>Le délai de traitement des demandes en Pologne est instantané si elles sont faites à la fin de l'année fiscale. Si la demande est faite rétroactivement, le délai de traitement peut atteindre 2 mois, voire 3 si le cas est particulièrement complexe.</p>	
Politiques de l'organisme de contrôle	<p>Les contrôles fiscaux sont effectués par les autorités fiscales. Cette loi est gérée par le ministère des finances.</p>	
Coûts éligibles	<p>Les coûts éligibles liés aux activités de R&D peuvent donner lieu à une déduction fiscale de 100 % à 200 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salaires (salaires, indemnités, primes, heures supplémentaires, congés, pensions de retraite, charges sociales et assurance accidents du travail) • Accords de droit civil (contrat de mandat, travail contractuel) • Matériaux et fournitures (tous les matériaux et fournitures utilisés pour la R&D, y compris les équipements de laboratoire à faible coût) • Coopération avec les unités scientifiques (coûts d'analyse, de recherche, de développement et de services comparables) • Location d'équipements de recherche • Acquisition d'une protection juridique pour les connaissances techniques (tous les frais engagés pour obtenir un brevet ou une autre protection juridique similaire en Pologne et dans l'UE) • Amortissement (actifs incorporels) et dépréciation (immobilisations) utilisés dans la R&D, à l'exclusion des maisons, des bâtiments et des voitures. 	<p>Les coûts éligibles liés aux activités de R&D peuvent être utilisés pour demander la déduction fiscale de 200 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salaires (salaires, indemnités, primes, heures supplémentaires, congés, pensions de retraite, charges sociales et assurance accidents du travail) • Accords de droit civil (contrat de mandat, contrat de travail) • Matériaux et fournitures (tous les matériaux et fournitures utilisés pour la R&D, y compris les équipements de laboratoire à faible coût) • Coopération avec toute entreprise pour la R&D (coûts d'analyse, de recherche, de développement et de services comparables achetés à toute entreprise) • Location d'équipements de recherche • Amortissement (actifs incorporels) et dépréciation (immobilisations) utilisés dans la R&D, y compris les maisons et bâtiments. <p>Remarque : Le coût de l'acquisition d'une protection juridique pour les connaissances techniques peut être réclaté à 100 % en ce qui concerne la déduction fiscale. Ceci comprend tous les frais engagés pour obtenir des brevets et d'autres protections juridiques similaires en Pologne et dans l'UE.</p>
Problèmes à considérer	<p>Le régime polonais en faveur de la R&D est facile à appliquer et à demander, mais l'entreprise demandeuse doit s'assurer que la documentation est préparée de manière professionnelle en cas de contrôle fiscal. L'administration fiscale peut examiner rétrospectivement les demandes soumises jusqu'à 5 ans en arrière. Il incombe à l'entreprise demandeuse de fournir des preuves ou des détails certifiant que toutes les exigences légales ont été respectées.</p> <p>La société est tenue de séparer les coûts éligibles de R&D dans des comptes analytiques individuels.</p>	

Portugal

Le régime portugais de crédit d'impôt en faveur de la R&D (SIFIDE) offre un taux de base de 32,5 % sur toutes les dépenses éligibles (QE). Un taux supplémentaire de 50 % peut être ajouté pour toutes les QE dépassant la moyenne des deux périodes fiscales précédentes. Si aucune demande antérieure n'a été soumise, toutes les QE bénéficient d'un crédit d'impôt de 82,5 %.

Bien que la définition de la R&D soit la même que dans la plupart des autres juridictions, l'évaluation est plus stricte et exige un degré plus élevé de nouveauté et l'existence d'une incertitude technique.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 40%

Facilité de demande



Portugal toutes les entreprises

Basé sur le volume et incrémentiel - 32,5 % jusqu'à 82,5 % de crédit d'impôt

Aperçu des prestations

Le régime portugais de crédit d'impôt en faveur de la R&D (SIFIDE*) fonctionne en permettant à une entreprise d'appliquer une déduction sur le montant de son impôt. Il n'y a pas de plafond lié aux dépenses éligibles, mais bien un plafond de 1,5 million d'euros pour le taux marginal.

Chaque demande doit être présentée à l'agence nationale, ce qui nécessite une évaluation de pratiquement un an. Le crédit d'impôt peut cependant être appliqué avant l'approbation.

La demande nécessite des justifications techniques et financières complètes. Si le crédit d'impôt n'est pas entièrement appliqué, il est possible de reporter la valeur restante du crédit d'impôt pendant 8 exercices fiscaux. Une entreprise qui bénéficie de SIFIDE peut être soumise à un audit technique, réalisé par l'agence officielle de l'innovation (ANI).

Les nouvelles PME qui n'ont pas encore terminé deux années fiscales et qui n'ont pas de taux marginal, peuvent avoir une augmentation du taux de base de 15 %.

Les dépenses éligibles des activités de R&D des projets d'éco-conception peuvent être considérées à 110 %. * SIFIDE (Sistema de Incentivos Fiscais à I&D Empresarial)

Période de demande éligible

Seules les activités de R&D de l'année fiscale précédente sont éligibles et la demande doit être déposée dans les 5 mois suivant la fin de l'année financière.

Contexte historique

Le régime portugais a été introduit en 1997. Il y a eu une suspension du SIFIDE en 2004. La suspension a pris fin en 2005 et le régime actuel durera jusqu'en 2025.

Facilité de demande

Chaque demande doit être présentée à l'agence nationale, ce qui prend pratiquement un an. La demande nécessite des justifications techniques et financières complètes.

Le SIFIDE exige que les demandes soient évaluées par un corps d'experts en R&D.

Bien que la définition de la R&D soit celle du manuel de Frascati, l'évaluation exige un degré plus élevé de nouveauté et l'existence d'une incertitude technologique. Une analyse technologique de pointe est également requise, et l'équipe d'évaluation de l'agence nationale comprendra donc souvent des experts.

Politique des organismes de contrôle

Ministère de l'économie par le biais de l'agence nationale de l'innovation (ANI - Agência Nacional de Inovação)

Coûts éligibles

Principalement :

- Salaires du personnel - Équipe de R&D et équipe de gestion technique (tous doivent avoir au moins des qualifications de niveau 4*) à 100 %. 120 % pour tout le personnel titulaire d'un doctorat.
- Sous-traitants R&D
- Coûts indirects, plafonnés à 55 % des coûts de personnel (y compris les directeurs, les cadres et autre personnel dont les qualifications sont inférieures au niveau 4, les matériaux consommés/transformés, les coûts spécifiques au projet et les sous-traitants)
- Acquisition d'immobilisations corporelles, pour autant qu'elles soient neuves et directement affectées à l'activité de R&D (pas de terrains ni de bâtiments)
- Enregistrement et maintien des brevets
- Acquisition de brevets liés aux activités de R&D (uniquement pour les PME)
- Audits et certifications spécifiques à la R&D.
- Participation au capital d'institutions de R&D et contribution à des fonds qui investissent dans des entreprises certifiées par l'ANI.

*L'employé a un niveau minimum d'éducation secondaire plus un stage. L'employé doit donc avoir un niveau d'évaluation minimum de quatre comme défini dans le cadre national des qualifications

Problèmes à considérer

Le régime portugais de crédit d'impôt en faveur de la R&D est très exigeant. Une bonne connaissance de la réglementation et du processus de demande est nécessaire. Les définitions de la R&D sont basées sur le manuel de Frascati. L'évaluation exige un degré plus élevé de nouveauté et l'existence d'une incertitude technologique. Il peut y avoir des audits, techniques ou fiscaux.

Roumanie

La principale incitation fiscale roumaine en faveur de la R&D offre une super déduction minimale de 150 % sur les dépenses de R&D.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 8%

Facilité de demande



**Toutes
les sociétés**

	Super déduction de 150 % à la R&D
Aperçu des prestations	La super déduction peut être demandée si l'entreprise a payé des impôts sur l'année. Les crédits d'impôt non utilisés sont reportés sur l'année suivante et sur la période de 7 ans qui suit. Ce qui n'est pas utilisé n'est jamais encaissé.
Période de demande éligible	La super déduction est incluse dans la déclaration annuelle de l'impôt sur les sociétés, qui doit être déposée avant le 25 du troisième mois suivant la fin de l'année fiscale.
Contexte historique	Le dispositif a été initialement mis en place en 2015 par le ministère des finances et le ministère de la recherche, avec des modifications apportées en 2016 et 2017.
Facilité de demande	La demande est basée sur une auto-évaluation ; aucune approbation préalable n'est demandée. L'entreprise demandeuse doit présenter le certificat d'exonération fiscale pour l'exercice fiscal concerné.
Politiques de l'organisme de contrôle	Les administrations fiscales régionales et nationales, et le ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique.
Coûts éligibles	<ul style="list-style-type: none">• Coûts du personnel technique• Dotations aux amortissements des équipements de R&D• Frais de fonctionnement, dont une partie des frais administratifs• Sous-traitance• Travailleurs externes
Problèmes à considérer	<p>Les définitions de la R&D sont basées sur Frascati (la R&D fondamentale n'est pas éligible), et nécessitent une notion de risque sur le marché</p> <p>Les coûts des projets peuvent être réclamés SOIT par l'entrepreneur SOIT par le sous-traitant. Il faut une lettre de renonciation de l'entrepreneur pour que le sous-traitant puisse invoquer le projet .</p>

Singapour

Singapour offre une super déduction forfaitaire de 150 % pour toutes les entreprises, à condition que la R&D soit entreprise à Singapour.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 25.5%

Facilité de demande



Singapour
toutes les entreprises

25.5%

Aperçu des prestations

Super déduction de 150 % pour les coûts éligibles, bien que les coûts spécifiques qui peuvent être inclus soient assez limités. Au taux d'imposition principal de 17 % (exemptions pour les très faibles bénéfices), cela donne un avantage de 25,5 %

Période de demande éligible

3 ans d'évaluation, y compris l'année en cours (donc 2 années historiques).

Contexte historique

Diverses incitations discrétionnaires existent depuis des décennies, mais un régime légal a été introduit sous forme de super déduction en 2009. Diverses adaptations ont eu lieu depuis lors.

Des changements substantiels au régime à partir de 2018, notamment une augmentation significative de la générosité (la super déduction passant de 50 % à 150 %)

Facilité de demande

L'entreprise présente une demande au moyen du formulaire C-S. Cette procédure est assez explicite, mais elle nécessite une vue d'ensemble, une documentation et une quantification distincte pour chaque projet inclus dans les demandes.

Une entreprise peut demander directement à être examinée par le panel technique d'experts scientifiques. Cette demande est également automatique après deux séries de correspondance avec l'IRAS.

Politiques de l'organisme de contrôle

Les détails de chaque projet, y compris un résumé de la R&D entreprise et une quantification de chaque coût, doivent être fournis dans le formulaire C-S.

Chaque demande est examinée par l'IRAS (le niveau d'examen n'est pas clair)

L'IRAS est ouvert à une documentation moins stricte pour les plus petites entreprises et les demandes.

L'IRAS a récemment introduit le « R&D Assurance Framework », un mécanisme permettant d'obtenir une certitude pour trois ans à la fois, sous réserve d'un nombre minimum de projets et de dépenses.

Coûts éligibles

- Frais de personnel
- Consommables
- 60 % des coûts de « sous-traitance ».

Problèmes à considérer

La R&D doit avoir lieu à Singapour pour pouvoir bénéficier des super déductions. L'activité à l'étranger est déductible à 100 % (sans super déduction), mais seulement si elle est liée au commerce.

Toute subvention reçue (et beaucoup sont disponibles à Singapour) doit être déduite des QE.

Pas de crédits payables, les entreprises déficitaires ne bénéficient dès lors pas d'un avantage en espèces.

Slovaquie

La Slovaquie offre une déduction de 100 % des coûts de éligibles du revenu de base, ce qui donne un avantage net de 21 % sur le coût de la R&D. Une déduction supplémentaire peut être appliquée à toute augmentation supplémentaire entre l'année en cours et les deux années précédentes de QE, ce qui équivaut à un avantage supplémentaire de 21 %.

Il existe un certain manque de clarté quant à la manière dont la législation doit être interprétée, mais l'administration des finances a pris des mesures pour aider à cet égard.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- 1 Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 23.9%

Facilité de demande



Slovaquie toutes les entreprises

100 % pour toutes les QE de l'année en cours plus un bonus supplémentaire basé sur le calcul entre l'année en cours et les deux années précédentes. Le bénéfice net est égal à 21 % du résultat.

Aperçu des prestations

La Slovaquie offre une déduction de 100 % des coûts éligibles du revenu de base, ce qui donne un avantage net de 21 % sur le coût de la R&D. Une déduction supplémentaire peut être appliquée à toute augmentation supplémentaire entre l'année en cours et les deux années précédentes de QE, ce qui équivaut à un avantage supplémentaire de 21 %.

Période de demande éligible

L'entreprise peut revenir en arrière pour un exercice financier et la demande doit être faite dans les trois mois suivant la fin de l'exercice, en tant qu'élément du calcul de l'impôt (allègement immédiat). L'entreprise peut demander un « délai » pour soumettre une déclaration fiscale sur 6 mois de l'année financière précédente (c'est-à-dire Déc. Y/E - soumission de la moitié à la fin mars et du reste à la fin juin, les deux directement dans les compensations fiscales).

Contexte historique

Ce régime, basé sur celui de la République tchèque, est valable depuis janvier 2015, mais avec un avantage de seulement 25 % sur les QE.

Jusqu'en janvier 2018, il était possible de réclamer 100 % des coûts de R&D. Pour l'exercice 2019, c'était 150 % et 200 % depuis l'exercice 2020, plus 100 % supplémentaires pour toute QE incrémentielle par rapport à la moyenne des deux années précédentes.

Pour l'exercice 2022, il est possible de demander à nouveau 100 % des coûts de R&D de l'année.

Facilité de demande

Il y a 2 conditions principales :

- 1) L'entreprise doit faire créer un document interne de saisie simple pour chaque projet de R&D pour lequel elle demande la déduction fiscale des coûts applicables. Le document doit mentionner la date, les dates de début et de fin du projet, les objectifs qu'ils veulent atteindre avec le projet et les coûts estimés du projet pour chaque année. Le document doit être approuvé par une personne qui peut agir au nom de la société.
- 2) La société est obligée de séparer les coûts de R&D de chaque projet dans des comptes analytiques individuels. L'entreprise demande la déduction fiscale dans la déclaration d'impôt en remplissant une annexe à la déclaration d'impôt qui contient les données du document d'entrée et la déduction applicable. L'administration des finances publie une liste de toutes les entreprises qui ont demandé la déduction fiscale à la R&D, y compris une brève description de chaque projet de R&D. L'objectif est d'accroître la transparence.

Coûts éligibles

Les coûts éligibles pour le régime sont les suivants :

- Salaire
- Matériaux
- Amortissement des équipements et des bâtiments
- Licences de logiciels (à des fins de R&D)
- Frais de fonctionnement (électricité, eau, chauffage, gaz)
- Résultats du développement immatériel acheté auprès de sociétés de R&D certifiées par le ministère de l'éducation (seulement environ 860 sociétés, universités et institutions académiques)
- Certification des résultats de la R&D (p. ex. homologation)

Le fait qu'un projet de R&D bénéficie d'un financement total ou partiel par des ressources publiques pour l'un de ses coûts le rend inéligible.

Problèmes à considérer

- La déduction fiscale en faveur de la R&D est facile à appliquer et à demander. La société demanderesse doit cependant s'assurer que la documentation est préparée de manière professionnelle et conforme à la loi. L'administration financière peut examiner rétrospectivement les demandes soumises jusqu'à 5 ans en arrière, lors de contrôles fiscaux. Dans ce cas, il incombe au contribuable de fournir des preuves ou des détails justificatifs attestant que toutes les exigences légales ont été respectées.
- L'entreprise est obligée de séparer les coûts éligibles de R&D pour chaque projet dans des comptes analytiques individuels.
- L'incitation fiscale à la R&D ne peut être combinée avec d'autres types d'incitations.

Afrique du Sud

L'Afrique du Sud offre à toute entreprise qui entreprend une activité de R&D éligible une déduction supplémentaire de 50 %, soit une « super déduction » totale de 150 % sur les dépenses éligibles. Une approbation préalable est nécessaire et les délais de traitement des demandes d'approbation préalable peuvent être longs, estimés entre 6 et 12 mois.

Comme il s'agit d'un processus prospectif d'approbation préalable, les entreprises sont encouragées à avoir une compréhension de haut niveau des activités en cours du projet, ainsi que des défis potentiels sur une période prospective de 1 à 3 ans.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 14%
Facilité de demande <input type="radio"/>

Afrique du Sud, toutes les entreprises

50 % de déduction fiscale supplémentaire (150 % de super déduction)

Aperçu des prestations

Le régime sud-africain de super déduction de 150 % nécessite une approbation préalable et permet aux entreprises remplissant les conditions requises de déduire les dépenses de R&D de leur revenu imposable, ce qui génère un avantage fiscal net de 14 %.

La définition de la R&D à des fins fiscales est légèrement différente et le projet de R&D doit correspondre à l'une des définitions suivantes pour pouvoir bénéficier de l'incitation à la R&D :

1. Découvrir des connaissances scientifiques ou technologiques non évidentes
2. Créer ou développer une invention, une conception fonctionnelle ou un programme informatique
3. Créer ou développer des connaissances essentielles à l'utilisation d'une invention, d'une conception fonctionnelle ou d'un programme informatique
4. Créer des améliorations significatives de la fonctionnalité, de la performance, de la fiabilité ou de la qualité de l'invention, de la conception fonctionnelle ou du programme informatique susmentionnés
5. Les essais cliniques et le développement de produits pharmaceutiques multisources ou de médicaments génériques.

Les approbations sont accordées aux entreprises projet par projet et les activités de R&D doivent être menées en Afrique du Sud. Africa.

Période de demande éligible

Tous les projets doivent être approuvés par le département des sciences et des technologies (DST). Les entreprises peuvent faire la demande à partir de la date de soumission de la demande d'approbation préalable, et pas seulement à partir de la date d'approbation, jusqu'à l'achèvement du projet.

Contexte historique

Le régime a été introduit à l'origine en 2006, et des modifications ont été apportées à l'incitation en octobre 2012, avec l'introduction du processus de demande d'approbation préalable. En 2017, le DST a introduit un portail en ligne pour faciliter les soumissions en ligne.

Politiques de l'organisme de contrôle

- L'incitation fiscale à la R&D est administrée conjointement par le DST et le South African Revenue Service (SARS)
- Le DST approuve ou rejette les projets, sur la base des demandes d'approbation préalable.
- La demande de remboursement des dépenses éligibles est gérée par le SARS, par la soumission de la déclaration fiscale annuelle de l'entreprise.
- Les délais de traitement des demandes d'approbation préalable sont actuellement estimés de 6 à 12 mois, après quoi une lettre d'approbation ou de rejet est reçue.
- Le délai général de soumission de la déclaration annuelle d'impôt sur les sociétés est d'un an après la fin de l'exercice financier. Les entreprises peuvent choisir de réclamer l'incitation dans leurs déclarations fiscales provisoires, ce qui leur permet de bénéficier de l'incitation plus tôt
- Des règles spéciales permettent désormais au contribuable de demander la prestation liée à la R&D dans les cas où le DST a pris plus de temps que les délais de prescription de l'amendement fiscal (3 ans) pour statuer sur la demande d'approbation préalable soumise.
- Les demandes sont remplies dans un formulaire de demande en ligne normalisé. Les candidats sont cependant autorisés à soumettre des documents d'accompagnement du projet, ce qui est fortement conseillé.

Coûts éligibles

- Seuls les coûts encourus après la soumission de la demande d'approbation préalable pourront bénéficier de l'incitation. Il est donc préférable de procéder à l'approbation préalable avant le début du projet de R&D
- En règle générale, les coûts éligibles sont ceux qui sont directement liés aux activités de R&D. Ainsi, les coûts ne sont pas éligibles lorsqu'ils sont encourus au titre de la R&D indirecte ou d'autres activités de soutien.
- Une fois approuvés, les coûts entrent dans les catégories suivantes lors du calcul de la valeur de la demande ;
 - Salaires
 - Sous-traitants
 - Frais généraux
 - Matériaux
- Les coûts encourus pour la création/développement d'un prototype/d'une usine pilote pourront bénéficier de l'incitation tant qu'il n'est pas prévu de l'utiliser ou qu'il n'est pas utilisé à des fins de production/commerciales une fois la R&D terminée.

Problèmes à considérer

En raison de la nature prospective du régime, les entreprises devraient idéalement disposer d'une feuille de route prévisionnelle du développement et de l'évolution de chaque projet, avec des zones de risque et d'incertitude identifiées, avant de demander l'incitation. Cela améliorera les chances d'obtenir une approbation préalable et aidera à garantir l'éligibilité continue des activités évolutives et des coûts associés afin de maximiser la valeur de la demande.

Espagne

Le crédit d'impôt en faveur de la R&D en Espagne est généralement fixé à 25 % des dépenses de R&D éligibles. En outre, lorsque les dépenses dépassent la moyenne des 2 années précédentes, ces QE bénéficient d'un avantage de 42 %, pourcentage qui peut atteindre 59 % pour les travailleurs se consacrant exclusivement à la R&D. Un crédit d'impôt monétisé est également disponible, à un taux légèrement inférieur, mais il nécessite également une approbation préalable et généralement une attente de 2 ans.

La définition de la R&D appliquée pour l'évaluation des projets est assez stricte et exige un degré élevé de nouveauté au niveau sectoriel.

Il existe une autre possibilité de qualifier les projets de « Innovation technologique ». Ce type de projet est éligible à un crédit d'impôt de 12 %, une qualification beaucoup plus accessible puisque la nouveauté se situe à un niveau subjectif, ce qui permet à bien plus de projets de se qualifier.



Espagne R&D
Espagne Tech. Inno

- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Espagne R&D	Espagne Tech. Inno
Générosité : 29.6%	Générosité : 12%
Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>	Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>

Espagne toutes les entreprises

- 25 % d'allègement fiscal pour toutes les QE qui sont inférieures ou égales à la moyenne des 2 années précédentes
- Allègement fiscal supplémentaire de 42 % pour toute QE supérieure à la moyenne des QE des deux années précédentes
- Avantage supplémentaire de 17 % pour tout le personnel consacrant 100 % de son temps à des projets de R&D
- Déduction fiscale de 12 % pour toutes les dépenses éligibles relatives aux activités d'innovation technologique

Aperçu des prestations

Les exigences des projets de R&D peuvent être difficiles à satisfaire en raison du niveau de nouveauté requis, qui est généralement considéré comme au niveau international plutôt que de l'entreprise ou du pays. Il existe une autre catégorie « Innovation technologique (IT) » qui ne requiert pas le même niveau de nouveauté et qui est plus accessible à la plupart des entreprises.

Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, l'approbation préalable est généralement conseillée, en particulier pour les grands projets et pour la monétisation du crédit d'impôt (cashback). Il existe deux options : le cashback public, qui permet de réclamer 80 % du crédit d'impôt total, avec une période d'attente de deux ans pour recevoir les crédits, et certaines exigences en matière de maintien de l'emploi et de réinvestissement. La deuxième option est le cashback privé ou la monétisation privée, où les droits sont transférés à un tiers privé par le biais d'une opération commerciale utilisant un véhicule à usage spécifique. Ce mécanisme est connu sous le nom de « Tax Lease ».

Période de demande éligible

Lorsqu'une approbation ou une certification préalable par l'autorité (ministère des sciences et de l'innovation) est demandée, les demandes doivent être soumises avant 6 mois et 25 jours après la fin de l'exercice financier de l'entreprise ; les entreprises ne peuvent remonter qu'à un seul exercice financier. Le ministère des sciences et de l'innovation met environ un an pour rendre sa décision.

Les allègements fiscaux sans approbation préalable sont déclarés dans la déclaration fiscale de l'entreprise et ne nécessitent une documentation supplémentaire qu'en cas de contrôle fiscal. Le régime permet de récupérer les déductions fiscales des années d'imposition précédentes.

Si la loi est respectée de près, il est possible de prendre en compte jusqu'à 18 années fiscales antérieures pour demander le crédit. Toutefois, il est assez fréquent que les entreprises ayant une plus grande aversion au risque se limitent aux 4 dernières années.

Contexte historique

La première définition de l'allègement fiscal fondé sur la R&D remonte à 1978, mais différentes révisions ont fait évoluer le régime. La loi 27/2014, y compris toutes les modifications jusqu'à cette date, régit la prestation actuelle.

Processus de demande

Les demandes R&D espagnoles sont examinées par l'agence fiscale gouvernementale, l'approbation préalable est volontaire et généralement indiquée pour les grands projets. Toutefois, tous les demandeurs peuvent être priés de présenter une justification ou un rapport technique complet en cas de contrôle fiscal.

Politiques de l'organisme de contrôle

Si aucune approbation préalable n'est demandée, l'allègement fiscal n'est évalué par l'agence fiscale qu'en cas de contrôle fiscal général. L'approbation préalable est donnée par le ministère des sciences et de l'innovation, et même dans les cas où elle est obligatoire, ce rapport n'est pas contraignant pour l'agence fiscale qui pourrait appliquer des critères différents.

Les consultations pour des décisions contraignantes peuvent avoir lieu auprès de l'agence fiscale, et bien que restrictives, leur résultat est absolument contraignant en cas d'audit. Les décisions contraignantes antérieures concernant des projets similaires sont publiques et peuvent être utilisées pour plaider en faveur d'un projet en cas d'audit.

Coûts éligibles

Les éléments suivants sont considérés comme des coûts éligibles :

- Salaires
- Consommables
- Coûts des investissements en immobilisations dédiées à la R&D
- L'amortissement des équipements, qui est proportionnel à l'intensité d'utilisation de la R&D
- Fournisseurs de recherche, y compris l'utilisation de logiciels avancés, après 2001.
- Autres services contractuels liés aux projets de R&D

Problèmes à considérer

- L'approbation préalable n'est obligatoire que pour les projets qui demandent un cashback, une monétisation du crédit d'impôt à la fois par l'administration et par un investisseur privé. Dans les autres cas, comme pour l'application de la déduction sur la totalité de l'impôt à payer, l'approbation préalable n'est pas requise. Lorsqu'une entreprise ne demande pas de cashback, elle peut décider de demander une approbation préalable pour ses projets, ou de préparer un rapport technique entre parenthèses (pour chaque projet) et économique, justifiant l'application correcte de l'incitation, et de le conserver en cas d'un éventuel contrôle fiscal.
- Lorsque l'approbation préalable est demandée, des honoraires sont facturés pour chaque projet par l'auditeur externe.
- Dans de nombreux cas, le processus est complexe, ce qui rend le traitement et l'accès aux déductions très difficiles pour les entreprises.
- Les résultats varient en raison des différentes interprétations des réglementations strictes appliquées par les différents experts impliqués dans l'émission de rapports officiels sur les projets.

Turquie

La Turquie accorde aux entreprises une déduction fiscale totale pour leurs dépenses et investissements en R&D. Même les entreprises déficitaires peuvent dès lors bénéficier de cette déduction fiscale en reportant leurs dépenses de R&D déductibles aussi longtemps que nécessaire. Si le processus de candidature est exigeant, que ce soit de la part des entités de certification et/ou de leurs projets, des primes supplémentaires sont susceptibles de convaincre.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

Générosité : 23%

Facilité de demande



Turquie Toutes les entreprises

Déduction R&D de 100 % de l'impôt sur le revenu
→ report infini en cas de perte

Aperçu des prestations

La principale caractéristique du régime turc est une déduction de 100 % de l'impôt sur les sociétés pour les dépenses en R&D. Les entreprises déficitaires peuvent donc reporter indéfiniment. Avec une réduction de l'impôt sur les sociétés de 23 % en 2022, c'est un avantage de 23 % garanti pour toutes les entreprises, même si le régime ne fait pas spécifiquement mention d'une super déduction. L'avantage pour les sociétés à but lucratif est donc limité.

En outre, une incitation à la retenue de l'impôt sur le revenu et une prime de sécurité sociale complètent le dispositif parmi d'autres caractéristiques.

Période de demande éligible

La déduction pour les projets de R&D pré-approuvés est traitée avec la déclaration d'impôt sur les sociétés.

Contexte historique

Depuis deux décennies, la Turquie investit dans des incitations fiscales à la R&D pour le développement économique. Elles ont été depuis lors continuellement renouvelées et remodelées jusqu'à sa dernière modification en 2021.

Facilité de demande

L'approbation préalable de TUBITAK est obligatoire.

Les centres de conception ou de R&D certifiés doivent être certifiés par un expert-comptable assermenté.

Politiques de l'organisme de contrôle

TUBITAK (Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie)

Coûts éligibles

Tous les coûts encourus pour les projets approuvés sont éligibles et peuvent être reportés.

Problèmes à considérer

Les entreprises doivent obtenir l'approbation préalable de TUBITAK pour les projets ou l'obtention d'une certification pour prétendre au régime. Des ressources minimales de R&D sont demandées à cette fin.

Royaume-Uni

Le régime du RU présente des avantages différents pour les Grandes Entreprises (GE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME). Le régime offre aux PME bénéficiaires une déduction supplémentaire de 130 % (super-déduction de 230 %) des dépenses éligibles sur les bénéfices imposables, ou aux PME déficitaires un crédit en espèces de 14,5 %. Les GE bénéficient d'un crédit de dépenses de 13 % (R&DEC).

La justification technique de la demande n'est pas exigée par la loi. Cependant, un document indiquant la nature des activités de R&D est fortement recommandé.

Les coûts éligibles doivent correspondre aux catégories de coûts prescrites.



RU PME
RU GE

- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

RU PME	RU GE
Générosité : 24.7%	Générosité : 10.5%
Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>	Facilité de demande <input checked="" type="checkbox"/>

	Petites et moyennes entreprises du Royaume-Uni (PME)		Grandes entreprises du Royaume-Uni (GE)
	Déduction fiscale de 130 % (Super déduction de 230 %)	Crédit en espèces	Recherche et développement Crédit de dépenses (R&DEC)
Aperçu des prestations	Ce régime s'applique uniquement aux PME à but lucratif. L'avantage net est de 24,7 % des dépenses éligibles.	Si une PME est déficitaire, elle peut renoncer à ses pertes pour obtenir un crédit en espèces de 14,5 %. L'avantage net est de 33,3 % des dépenses éligibles.	Les grandes entreprises du RU peuvent réclamer le régime R&DEC pour un crédit d'impôt de 13 %. Il s'agit d'un crédit au-dessus de la ligne.
Période de demande éligible	Le RU utilise un régime rétrospectif pour ses avantages fiscaux en matière de recherche et de développement. Le régime comprend la possibilité de réclamer les dépenses en R&D éligibles deux ans après la fin de l'exercice comptable d'une entreprise.		
Contexte historique	Le régime pour les PME a été lancé au Royaume-Uni en 2000.		Le régime pour les GE a été lancé au Royaume-Uni en 2002. Le R&DEC a été introduit en avril 2013 et a depuis lors remplacé le régime historique des GE.
	Les régimes, tant pour les PME que pour les GE, sont devenus de plus en plus généreux depuis leur lancement.		
Processus de demande	Les demandes fiscales à la R&D sont examinées au RU par Her Majesty's Revenue & Customs (HMRC), un département non ministériel du gouvernement britannique. Si les demandeurs n'y sont pas tenus, il leur est conseillé de fournir une justification financière et technique complète de la demande, sous la forme d'un rapport. Le HMRC a pour objectif de verser l'avantage 28 jours après la soumission de la demande pour les PME et environ 3 à 6 mois pour les CL.		
Politiques de l'organe de contrôle	Les incitations fiscales à la R&D sont émises par le HMRC. Toutes les demandes d'avantages fiscaux en faveur de la R&D doivent être soumises au HMRC dans la déclaration fiscale (CT600) pour examen. Des CT600 modifiées doivent être fournies pour les demandes faites au titre des années précédentes. En cas de demande d'informations, ces documents sont utiles pour la défense des coûts liés aux projets de R&D.		
	Délai de traitement des demandes : Il n'y a pas de calendrier officiel. L'avantage peut être immédiat s'il s'agit d'une réduction de l'impôt dû et inséré en tant que soumission originale dans la déclaration d'impôt (CT600). S'il s'agissait d'un crédit d'impôt payé, l'administration fiscale vise 28 jours.	Délai de traitement des demandes : L'autorité fiscale vise 28 jours.	Délai de traitement des demandes : Il n'y a pas de calendrier officiel et il faut compter environ 3 à 6 mois à partir de la soumission.
Coûts éligibles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Personnel de R&D 2. Sous-traitants 3. Travailleurs externes (TPE) 4. Matériaux consommés ou transformés non vendus pour en espèces ou avec une valeur monétaire. 5. Logiciel 		<ol style="list-style-type: none"> 1. Personnel de R&D 2. Travailleurs externes (TPE) 3. Matériaux consommés ou transformés 4. Logiciel 5. Recherche indépendante <p>Remarque : Les GE peuvent seulement réclamer jusqu'au coût total des coûts complets de NIC et PAYE des employés dans la période financière. Il s'agit du coût total des NIC et PAYE, et pas seulement du coût réparti.</p> <p>Les coûts informatiques des données et du Cloud seront inclus à partir d'avril 2023</p>
	Les coûts informatiques des données et du Cloud seront inclus à partir d'avril 2023		
Problèmes à considérer	Le HMRC craint que l'abus de ce système n'entraîne une augmentation des activités de conformité.		

ÉTATS-UNIS

Les États-Unis ont l'une des définitions les plus larges de ce qui relève de la R&D et les prestations sont accessibles à une catégorie beaucoup plus large de demandeurs, y compris les particuliers.

Les États-Unis proposent deux méthodologies différentes d'incitation à la R&D, la méthode Alternative Simplified Credit (ASC) étant la principale méthode utilisée. La méthode ASC est un crédit d'impôt progressif et non remboursable qui représente jusqu'à 14 % de l'excédent des dépenses éligibles (QE) de l'année en cours, sur 50 % de la moyenne des dépenses de recherche éligibles (QRE) des trois années précédentes. En outre, 36 des 50 États offrent un crédit d'impôt.



- R&D étrangère éligible ?
- La R&D doit avoir lieu dans le pays
- 3 Exercices financiers antérieurs éligibles
- Approbation préalable nécessaire ?
- D'autres incitations R&D disponibles ?
- Niveau d'examen ou d'enquête attendu ?

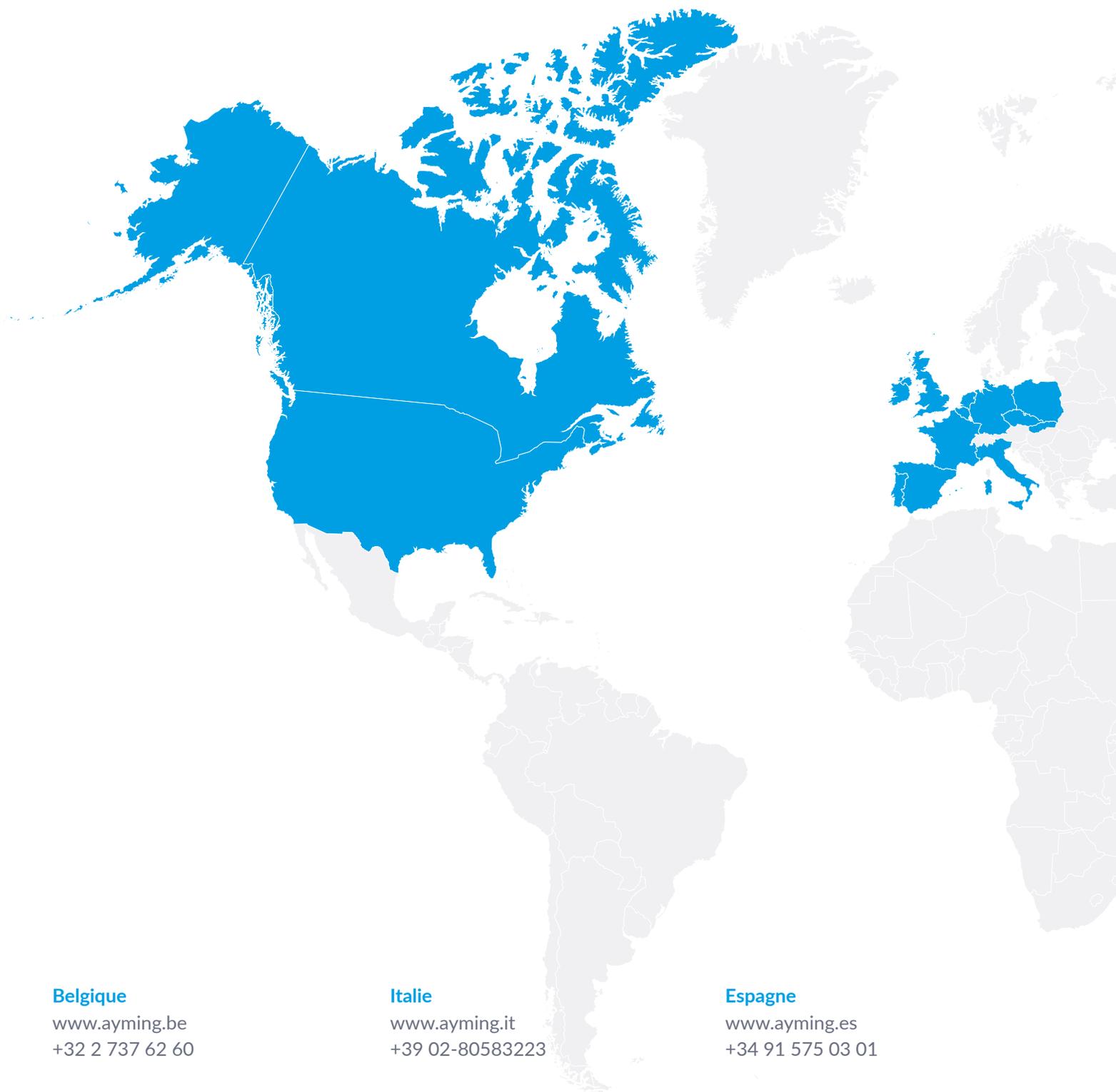
Générosité : 12.1%

Facilité de demande



	Niveau fédéral	Niveau des États
	Avantage de 14 % sur les dépenses supplémentaires éligibles qui sont supérieures à la moitié de la moyenne des 3 années précédentes.	Selon l'État, le calcul varie, mais généralement entre 5 % et 15 %
Aperçu des prestations	<p>La prestation est un crédit d'impôt non remboursable et les demandeurs peuvent demander un crédit d'impôt fédéral jusqu'à 3 ans en arrière.</p> <p>Selon l'État, certains crédits peuvent être demandés jusqu'à 4 ans en arrière, tandis que d'autres États n'autorisent qu'une demande pour l'année en cours.</p> <p>Pour les start-ups remplissant les conditions requises au cours des cinq premières années d'activité, un crédit d'impôt peut être appliqué sur les charges sociales.</p>	
Période de demande éligible	Demande basée sur l'exercice financier, jusqu'à 3 ans rétroactivement.	La période éligible varie selon les États.
Contexte historique	<p>Le régime a commencé en 1981, lorsque le crédit d'impôt en faveur de la R&D a été introduit dans la loi fiscale sur la relance économique pour aider à lutter contre la récession. Depuis la date d'expiration initiale du crédit, le 31 décembre 1985, le crédit a expiré huit fois et a été prolongé quinze fois, avec effet rétroactif. La dernière prolongation a expiré le 31 décembre 2014.</p> <p>En 2015, la loi PATH a rendu permanent le programme de crédit d'impôt en faveur de la R&D dans une mesure du projet de loi sur les dépenses publiques.</p>	
Facilité de demande	<p>Aucune approbation préalable n'est requise au niveau fédéral. De nombreux États exigent une approbation préalable. Un niveau relativement complet et complexe d'informations techniques et financières est requis en cas d'audit. Le formulaire fédéral comprend un aspect financier, ainsi qu'un aspect technique. La complexité est accrue par l'existence d'incitations au niveau fédéral et au niveau des États.</p>	
	<p>Pour les déclarations de l'année en cours, il suffit de remplir un formulaire de 2 pages, fournissant un résumé des dépenses à réclamer. L'IRS s'attend à ce que les contribuables disposent d'un rapport facilement accessible détaillant le processus et la méthodologie d'élaboration de la demande, les dépenses éligibles, les projets éligibles et les activités éligibles, ainsi que les documents justifiant la demande.</p> <p>Pour les années d'amendement, des descriptions de projets et d'activités des employés sont requises. Spécifiquement :</p> <p>Les contribuables demandant un remboursement qui comprend une demande de crédit de recherche au titre de l'article 41 de l'IRC doivent fournir, au minimum, cinq informations essentielles :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Identification de tous les éléments de l'entreprise qui constituent la base factuelle de la demande de crédit de recherche IRC § 41 pour l'année de demande. 2 - Toutes les activités de recherche effectuées par la composante commerciale. 3 - Toutes les personnes qui ont effectué chaque activité de recherche par composante de l'entreprise. 4 - Toutes les informations que chaque individu a cherché à découvrir par composante métier. 5 - Le total qualifié <ul style="list-style-type: none"> - les charges salariales des employés, - les frais d'approvisionnement, et - les dépenses de recherche contractuelle. 	<p>Cela dépend de l'État et du régime. Cependant, la plupart des régimes ont adopté la méthodologie fédérale, et les formulaires sont courts et les informations requises sont limitées.</p>
Politiques de l'organisme de contrôle	<p>L'Internal Revenue Service (IRS) est responsable de l'évaluation du crédit d'impôt fédéral, couvrant l'éligibilité technique et financière.</p> <p>Les autorités fiscales de l'État sont responsables de l'évaluation des crédits d'impôt de l'État, couvrant l'éligibilité technique et financière.</p>	
Coûts éligibles	<p>Les coûts suivants sont éligibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salaires des employés américains, y compris le personnel de soutien (pour le personnel qui consacre plus de 80 % de son temps à des activités qualifiées, 100 % de son salaire est éligible) • Sous-traitants américains • Matériaux • Fournitures • Paiements pour la recherche fondamentale 	
Problèmes à considérer	<ul style="list-style-type: none"> • Bien que le régime soit très large et facile à appliquer, documenter correctement le processus d'élaboration de la demande, ainsi que recueillir des preuves techniques et financières contemporaines, sont des éléments clés en cas d'audit • Les audits de l'IRS peuvent être agressifs, complexes et longs - une bonne préparation est essentielle. 	

Nos implantations



Belgique

www.ayming.be
+32 2 737 62 60

Canada

www.ayming.ca
+1 514-931-0166

Irlande

www.ayming.ie
+353 (0) 1 669 4831

Italie

www.ayming.it
+39 02-80583223

Portugal

www.ayming.pt
+351 21 35 28 221

Slovaquie

www.ayming.sk
+421 917 889 867

Espagne

www.ayming.es
+34 91 575 03 01

République tchèque

www.ayming.cz
+420 608 227 771

France

www.ayming.fr
+33 (0) 1 41 49 41 00



Allemagne

www.ayming.de

+49 (0) 211 71 06 75-0

Pays-Bas

www.ayming.nl

+32 (0) 2 737 62 60

Pologne

www.ayming.pl

+48 22 330 60 00

Royaume-Uni

www.ayming.co.uk

+44 (0) 20 30 58 58 00

ÉTATS-UNIS

www.aymingusa.com

+1 832 492 5349

+33 (0) 1 41 49 41
www.ayming.fr

 @ayming_fr
 [linkedin.com/company/ayming](https://www.linkedin.com/company/ayming)
© Ayming 2022

